

BMS : Pluies et averses sur les wilayas de l'Est

De fréquentes averses de pluies continueront d'affecter aujourd'hui les wilayas de Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, indique l'Office national de météorologie (ONM) dans un bulletin météo. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 80 mm durant la validité du bulletin.

P. 2

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 05h32 Dohr: 12h32
Asr: 15h34 Maghreb: 18h02 Isha: 19h23

MÉTÉO



Alger	: 22°	14°
Oran	: 25°	10°
Annaba	: 22°	13°
Béjaïa	: 14°	11°
Tamanrasset:	30°	16°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 25 - Samedi 26 octobre 2019 / 26 Safar 1441 - N° 2349 - 7^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

SOMMET RUSSIE-AFRIQUE : Le chef de l'Etat rencontre le président russe

► M. Poutine souhaite que l'Algérie surmonte ses difficultés et renforce sa souveraineté

P. 24

18^{ÈME} SOMMET DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS Début des travaux à Bakou en présence de M. Bensalah

P. 24

ALGÉRIE-ETHIOPIE ZLECAF: Djellab prend part à Addis-Abeba à la réunion des ministres du Commerce africains

P. 24

1^{ER} SOMMET RUSSIE-AFRIQUE:

Un mécanisme de partenariat par dialogue pour développer les relations bilatérales



La Russie et les pays africains participants au premier Sommet Russie-Afrique, organisé jeudi à Sochi (Russie), ont décidé de créer un mécanisme de partenariat par dialogue afin de coordonner le développement des relations russo-africaines sur plusieurs axes.

P. 4-5

JUSTICE:

2.998 magistrats concernés par le projet du mouvement annuel des magistrats

P. 3

Décès d'Ali Fodil, P-DG du groupe Echourouk

Le président directeur général du groupe Echourouk, Ali Fodil, est décédé jeudi à l'âge de 63 ans, a-t-on appris auprès de son groupe médiatique. Ali Fodil a été victime il y a quelques jours d'une attaque cardiaque avant que son état de santé se dégrade et décède ce jeudi matin.

P. 3



SANTÉ

CHEVILLES FRAGILES :
4 mouvements pour les renforcer

P. 12-13

FOOTBALL

CLASSEMENT FIFA :
L'Algérie se maintient à la 38^e position mondiale

L'Algérie s'est maintenue à la 38^e position du classement FIFA du mois d'octobre, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel.

P. 21

HYDROCARBURES :

Une révision de la loi exige une méthode adéquate et un bon timing

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ :
Deux (02) narcotrafiquants arrêtés et plus de 100 kg de kif saisis à Naâma

P. 24

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف
مجلس إفتاء الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف
مجلس إفتاء الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف
مجلس إفتاء الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الأسبوع الوطني للقرآن الكريم

البارحة والعشرون

قاعة "دوم" - بارك مول سطيف، دار الثقافة هواري بومدين سطيف، من 01 إلى 03 ربيع الأول 1441 هـ، الموافق: 29 إلى 31 أكتوبر 2019 م

الأسبوع الوطني الحادي والعشرون للقرآن الكريم

MÉTÉO

Pluies et averses sur les wilayas de l'Est

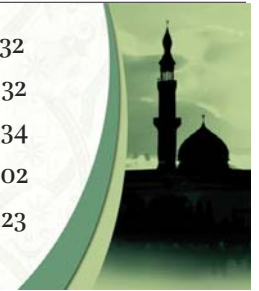
De fréquentes averses de pluies continueront d'affecter aujourd'hui les wilayas de Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, indique l'Office national de météorologie (ONM) dans un bulletin météo. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 80 mm durant la validité du bulletin. Ces pluies touchent également les wilayas de Béjaïa, Sétif, Mila, Constantine, Guelma et Souk Ahras. Les cumuls estimés dans ces wilayas atteindront ou dépasseront localement 400 mm durant la validité du BMS qui prendra fin cet après-midi à partir de 15h.



Horaire des prières

samedi 27 Safar 1440

Fajr	05:32
Dohr	12:32
Asr	15:34
Maghreb	18:02
Isha	19:23



GALERIE MOHAMED RACIM

Exposition collective Oslo-Azazga-Alger

La galerie d'arts Mohamed-Racim, abrite jusqu'au 7 novembre, une exposition collective d'arts plastique «Oslo-Azazga-Alger» des artistes Hanne Haukom, Mohamed Idr Djouder, Meziane Boussaid, Mohand Ouremdhane Djouder, Hamid Ferdi.

CENTRE CULTUREL MUSTAPHA KATEB
Exposition sur l'Algérie antique

Le Centre Mustapha Kateb, abrite jusqu'au 05 novembre, une exposition des biens photographiques des biens culturels protégés intitulée «Antiques d'Algérie».

LES 29 ET 30 OCTOBRE À ALGER

«Arabesque» spectacle de musique andalouse



L'Association musicale El Djazaïr, organise les 29 et 30 octobre respectivement à l'Opéra d'Alger et au Palais de la culture Moufidi-Zakaira, deux concerts de musique andalouse animé par l'Orchestre Nouiba de la ville de Lyon (France), le Ballet féminin L'aurient H de la ville de Lille (France) et l'Orchestre El Djazaïr.

DEMAIN AU SIÈGE DE L'OPÉRATEUR

Le vice champion du monde Taoufik Makhloufi à l'honneur chez Mobilis

L'opérateur public de téléphonie mobile, Mobilis, organise demain dimanche 27 octobre à partir de 10h à l'auditorium de son siège sis à Bab Ezzouar, (Alger), une cérémonie en l'honneur du vice champion du monde de 1500m et ambassadeur de Toufik Makhloufi. Rappelons que le champion est l'ambassadeur de marque de Mobilis.

JEUNESSE ET SPORTS
Bernaoui invité demain du Forum d'El Moudjahid

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Bernaoui, sera l'invité demain dimanche 27 octobre à partir de 10h, du Forum du quotidien El Moudjahid.



Météo

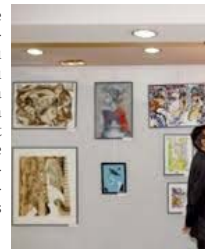


	Max	Min
Alger	22°	14°
Oran	25°	10°
Annaba	22°	13°
Béjaïa	14°	11°
Tamanrasset	30°	16°

GALERIE ASSELAH

Exposition de Kaba Benhamou

L'artiste Kada Benhamou, sera du 26 octobre au 14 novembre, à l'honneur de la galerie d'art Asselah Hocine avec une exposition qui abritera plusieurs de ses œuvres.

TOUCHÉS PAR LES RÉCENTES PERTURBATIONS SUR SON RÉSEAU
Mobilis compense ses abonnés

Mobilis annonce à ses abonnés touchés par les récentes perturbations survenues durant la matinée du 09 octobre 2019, que des mesures compensatoires ont été prises à cet égard. Ces mesures consistent à attribuer aux abonnés des avantages, décrits comme suit : Un volume internet de 2 Go/mois, pendant deux mois, valable 07 jours, pour les clients 3G/4G. 100 DA utilisable en voix & SMS vers Mobilis, valable 15 jours, pour les clients 2G. Mobilis réitère ses excuses auprès de son aimable clientèle pour cet incident rarissime, et ne lésinera pas sur les moyens pour apporter tout le confort nécessaire à ses abonnés.



CNCA

Hommage à Moussa Haddad



Le Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA), rendra hommage au défunt réalisateur Moussa Haddad, cet après-midi à partir de 14h au niveau de la salle de projection du Centre. Le film «Les vacances de l'inspecteur Tahar» sera projeté à cette occasion.

TIZI-OUZOU

Foire au miel

En collaboration avec les apiculteurs de la région, la chambre de l'agriculture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise à partir d'aujourd'hui au niveau de l'ancienne mairie du centre ville, une foire au miel et des produits de la ruche.



LE 1ER NOVEMBRE À LA SAFEX

Vente-dédicace avec Ammar Belhimer



L'écrivain Amar Belhimer, animera une séance vente-dédicace, vendredi 1er novembre à partir de 14h au niveau du Stand de l'ANEP sis à la Safex (Palais des Expositions, Pins-Maritimes, Pavillon C).

LE 31 OCTOBRE À LA SAFEX
2^e Salon de l'ameublement et d'accessoires de meubles

La deuxième édition du Salon algérien de l'ameublement et d'accessoires de meubles (SAM EXPO) se déroulera du 31 octobre au 3 novembre 2019 au niveau du Palais des Expositions des Pins Maritimes, Alger (Safex). Cette manifestation réunit une nouvelle fois en Algérie, exposants, grand public et professionnels du secteur de l'ameublement pour sa deuxième édition.

LE 26 OCTOBRE À NEW YORK

Exposition sur l'art contemporain algérien

La Wallach galerie d'art de Columbia université (New-York, USA), abritera du 26 octobre au 15 mars, une exposition sur l'art contemporain algérien et de sa diaspora intitulée «Omar Gatlato».

JUSTICE: 2.998 magistrats concernés par le projet du mouvement annuel des magistrats

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati a présenté, jeudi, lors des travaux de la session ordinaire du Conseil supérieur de la Magistrature (CSM), le projet de mouvement annuel des magistrats qui concernera «2.998 magistrats».

Présidant sa première réunion avec les membres du CSM, depuis son installation en qualité de ministre de la Justice, M. Zeghmati a qualifié le mouvement des magistrats qui concerne 2.998 magistrats, d'«inhabituel de par son envergure et sa nature», soulignant qu'il se base «sur des critères objectifs préalablement définis, à l'issue d'une analyse et d'une évaluation minutieuse de plusieurs décennies de gestion des ressources humaines du secteur, aux conséquences désastreuses dont certaines suscitent la répulsion, voire même le ressentiment».

Ce mouvement «a été préparé dans le respect strict des dispositions de la loi, en tenant compte des demandes des concernés, de leur compétence professionnelle, de leur situation familiale et leur état de santé, outre des considérations liées à la nécessité de service», a-t-il soutenu.

Dans ce sens, le ministre a proposé aux membres du CSM, de délibérer sur la «nomination de 432 magistrats, la titularisation de 343 autres et la promotion de 1.698 magistrats répondant aux conditions de promotion fixées, outre le renforcement de la Cour suprême et du Conseil de l'Etat par 161 magistrats».

M. Zeghmati a fait savoir que l'examen de la situation de la répartition des magistrats sur le territoire national



a permis de relever «certains cas incohérents et contradictoires aux attentes des citoyens quant à l'intégrité du juge», liés notamment «aux magistrats qui restent au sein de la même juridiction pour une durée allant parfois à 25 ans, dont les juges en couple (mariés)», ajoutant que le nombre de ces cas a atteint 2456. Le ministre de la Justice a affirmé avoir présenté des suggestions au Conseil, visant à «rétablir la crédibilité de

la Justice au sein des juridictions concernées et mettre fin aux nombreuses critiques exprimées depuis très longtemps à l'encontre du secteur», du jour de la session ordinaire du CSM, qui s'est déroulée à huis clos, comprend l'examen des questions «à même de renforcer l'indépendance de la justice et d'asseoir les fondements d'un Etat de droit où le citoyen pourra recourir à une justice équitable et neutre et un juge

intègre et honnête», a-t-il estimé. Pour M. Zeghmati, la réunion du CSM intervient «à une étape décisive où le peuple revendique l'indépendance de la justice, qu'il place au même rang que la lutte contre la corruption et la réforme de l'Etat», ajoutant que le peuple «met les magistrats à la croisée des chemins et nous n'avons de choix que d'emprunter la voie qui sauve l'Algérie», a-t-il dit.

Nomination de 432 magistrats et titularisation de 343 autres (Conseil)

Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), réuni jeudi à Alger sous la présidence du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, vice-président du CSM, a approuvé la nomination de 432 magistrats et la titularisation de 343 autres, indique un communiqué du Conseil.

Le Conseil a, également, approuvé «la mise en disponibilité de 20 magistrats, le détachement de 13 autres et la fin de détachement pour 5 magistrats, la promotion

au grade supérieur de 1.698 magistrats, et un mouvement concernant les magistrats, des juridictions ordinaires et administratives», précise le communiqué.

Le Conseil, qui a aussi délibéré sur d'autres points ayant trait à la carrière des magistrats, a félicité l'ensemble des magistrats «pour leur dévouement constant au service de la justice et de la nation, tout en leur souhaitant pleine réussite dans leur noble mission», conclut la même source.

Zeghmati installe le nouveau président du Tribunal des conflits

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a présidé jeudi à Alger, la cérémonie d'installation de Abdelhamid Hassan, au poste de président du Tribunal des conflits, en remplacement de Abdelkader Dhaoui.

Dans une allocution lors de cette cérémonie, le ministre a affirmé que cette installation «est le couronnement d'une louable carrière professionnelle pour M. Abdelhamid Hassan connu pour son sérieux, sa droiture, sa persévérance et son abnégation dans toutes les missions qui lui ont été confiées».

Le ministre a mis en avant ensuite «l'importance majeure» que revêt le Tribunal des conflits dans la pyramide du système juridique, en tant que juridiction de règlement des conflits entre les juridictions de l'Ordre judiciaire et les juridictions de l'Ordre administratif.

Soulignant que le Tribunal des Conflits s'est prononcé sur 239 affaires sur un total de 281, M. Zeghmati est revenu sur sa création en 1996 et sa faible audience jusqu'au 10 avril 2000, date du prononcé de son premier arrêt.

Constituée de 7 membres désignés parmi les magistrats de la Cour suprême et le Conseil d'Etat (CE), la composante du Tribunal des conflits a été renouvelée à la faveur du décret présidentiel du 9 juillet 2019. Abordant les développements de la situation politique dans le pays, le ministre a déclaré qu'«au moment où les pouvoirs publics s'attèlent au parachèvement de l'édification des institutions

et à la satisfaction des revendications du peuple, des cercles malveillants agissent dans l'ombre à l'entrave du processus de sortie de crise, mis sur rail par les hommes intègres de ce pays». «Brandissant des slogans flamboyants pour des visées subversives en réalité, ces cercles de l'ombre instrumentalisent l'innocence de citoyens animés de la volonté de servir la patrie», a-t-il ajouté. S'adressant à ceux qu'il a qualifiés de personnes «dénouées de conscience», M. Zeghmati a soutenu que «la marche se poursuivra et ne s'arrêtera point en dépit des enne-

mis du peuple et du pays, et la détermination des consciences vives de l'Algérie finira par venir à bout de leurs plans». Le nouveau président du Tribunal des Conflits avait rejoint le corps de la magistrature en 1975 pour être promu en 1996 Conseiller à la Cour suprême, puis président des tribunaux de Bab El Oued et de Bir Mourad Rais. M. Abdelhamid Hassan a occupé, ensuite, à la Cour d'Alger, le poste de Conseiller puis de président de Chambre, avant d'être désigné aux postes de Conseiller à la Cour suprême et au Conseil d'Etat, puis membre

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE : Bengrina dépose son dossier de candidature au siège de l'ANIE

Le candidat du Mouvement El-Bina à la Présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelkader Bengrina a déposé, jeudi, son dossier de candidature au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) sis à Club des pins (Alger).

«Le peuple algérien a besoin de restaurer la confiance et l'espoir», a indiqué M. Bengrina dans une déclaration à la presse, à l'issue du dépôt de son dossier de candidature, estimant que la prochaine échéance électorale constituera «un nouveau pas vers la concrétisation des aspirations du peuple et le parachèvement du processus de changement enclenché par le Hirak à travers les

marches organisées sur l'ensemble du territoire national». «Le Hirak a soufflé un vent d'espoir pour le peuple, avorté le discours de la hantise, et fait échouer le plan des corrompus visant à mettre le pays dans une spirale d'incertitudes. Il a rétabli la confiance chez les enfants de ce pays pour les encourager à assumer leurs responsabilités nationales», a-t-il soutenu. Savoir que sa campagne électorale sera placée sous le thème «ensemble pour construire une Algérie nouvelle», M. Bengrina a indiqué que son programme était «ambitieux» et visait «une sortie de crise de l'Algérie», avant d'exprimer son souhait d'organiser des débats télévisés entre les candidats.

Le Premier ministre adresse ses condoléances à la famille du défunt Ali Fodil

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a adressé un message de condoléances à la famille d'Ali Fodil, PDG du Groupe Echourouk, décédé jeudi à l'âge de 63 ans, dans lequel il a affirmé que le défunt comptait parmi «les éminents journalistes, qui ont su occuper une place de choix dans le paysage audiovisuel».

«C'est avec une profonde tristesse et affliction que j'ai appris le décès du frère journaliste Ali Fodil, PDG du Groupe Echourouk et en cette douloureuse circonstance, nos pensées vont à sa famille, aux travailleurs du Groupe Echourouk et à l'ensemble de la corporation qui a perdu l'un de ses éminents journalistes, qui ont su occuper une place de choix dans le paysage audiovisuel privé grâce à leur travail et à leur sérieux», a écrit le Premier ministre dans son message de condoléances.

«En cette pénible épreuve, je vous adresse mes condoléances les plus attristées et vous assure de ma profonde compassion, priant Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunte Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis», a ajouté M. Bedoui dans son message. Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, a lui aussi présenté ses condoléances à la famille d'Ali Fodil.

«Affligé par le décès d'Ali Fodil, PDG du Groupe Echourouk», le ministre de la Communication «présente à la famille du défunt ses sincères condoléances et l'assurance de sa profonde compassion, priant Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter réconfort à sa famille», lit-on sur le site du ministère de la Communication. Ali Fodil a été victime il y a quelques jours d'une attaque cardiaque avant que son état de santé ne se dégrade et décède ce jeudi matin.

Le président du Conseil de la nation par intérim présente ses condoléances à la famille du défunt Ali Fodil

Le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil a adressé un message de condoléances à la famille du défunt, Ali Fodil, président-directeur général (P-dg) du Groupe Echourouk, décédé jeudi à l'âge de 63 ans, dans lequel il a affirmé que le défunt était parmi «l'élite médiatique pionnière».

Le défunt comptait parmi «cette élite médiatique pionnière» et parmi «des journalistes qui se sont acquittés, des années durant, de leur noble mission avec engagement, dévouement et professionnalisme», a écrit M. Goudjil dans son message, avant de rappeler «les qualités et les hauts faits qui témoignent toujours de son parcours professionnel et de son humanisme».

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui et le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabehi, avaient également adressé un message dans lequel il ont fait part de leur sincères condoléances à la famille du défunt.

Un point de départ vers une nouvelle étape qualitative dans les relations bilatérales (Bensalah)

Le Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a affirmé, jeudi à Sochi (Russie), que la réunion du 1^{er} sommet Russie-Afrique constituait «un point de départ» vers une nouvelle étape qualitative dans les relations bilatérales, soulignant que l'Afrique s'ouvre à tous ses partenaires étrangers, à travers la création de forums de concertation bilatéraux ou multilatéraux dans les différents domaines.

Dans un discours prononcé à l'ouverture des travaux du sommet Russie-Afrique, M. Bensalah a indiqué que «les relations entre la Russie et l'Afrique, remontant à une longue date, tirent leur authenticité et dynamisme de la lutte des peuples africains contre le colonialisme oppresseur, et du soutien indéfectible et inconditionnel du peuple russe ami aux mouvements de libération africains».

Pour M. Bensalah, cette réunion, première du genre, se veut «un couronnement logique d'un riche processus politique, engagé tout au long de ces années, dans le cadre du rapprochement et de la coopération entre nos pays».

Cette démarche qui doit être valorisée et mise en avant, nous interpellent en même temps quant à l'impératif de relancer le cadre de cette coopération renouvelée des relations entre la Russie et l'Afrique, d'autant que notre continent s'ouvre sur tous ses partenaires étrangers, à travers la création de forums de concertation bilatéraux et multilatéraux dans différents domaines».

Cette réunion est «un point de départ vers une nouvelle étape qualitative dans nos relations bilatérales», a-t-il soutenu, se disant convaincu qu'elle «permettra, sans doute, d'aboutir à des analyses, des visions communes constructives et de nouvelles orientations prometteuses qui serviront de base pour poser les jalons des relations globales et futures entre les pays africains et la Russie, des relations que nous voulons fortes, fructueuses et porteuses des aspirations de nos peuples au progrès et à la prospérité».

M. Bensalah prend part au sommet Russie-Afrique à la tête d'une délégation de haut niveau, composée du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, du ministre des Finances, Mohamed Loukal et du ministre de l'Energie, Mohamed Arkab.

M. Bensalah plaide pour une plus large participation de l'Afrique au Conseil de sécurité

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a souligné, jeudi à Sochi (Russie), la nécessité de conférer davantage d'efficacité à l'activité des pays africains dans le processus de prise de décisions au niveau mondial, notamment à travers la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies et une plus large participation des pays africains au sein de cette instance onusienne.

Dans un discours prononcé à l'ouverture des travaux du sommet Russie-Afrique, M. Bensalah a affirmé qu'«au moment où les relations internationales font face

à une véritable crise de confiance résultant d'actions unilatérales, il nous appartient d'œuvrer, avec une grande détermination, à préserver et appuyer les règles fondamentales qui sont à même de régir la communauté et les relations internationales et de consolider le système multilatéral, afin de garantir la sécurité et le bien-être des prochaines générations».

«Nous considérons que les priorités du partenariat Russie-Afrique escompté doivent tenir compte du besoin incessant d'œuvrer ensemble à conférer davantage d'efficacité à l'activité

1^{ER} SOMMET RUSSIE-AFRIQUE: Un mécanisme de partenariat par dialogue pour développer les relations bilatérales (Déclaration finale)

La Russie et les pays africains participants au premier Sommet Russie-Afrique, organisé jeudi à Sochi (Russie), ont décidé de créer un mécanisme de partenariat par dialogue afin de coordonner le développement des relations russo-africaines sur plusieurs axes.

Ce mécanisme de partenariat russo-africain figure parmi les principales décisions prises lors de ce sommet, contenue dans la Déclaration finale commune de cet événement, il a été décidé afin de coordonner le développement des relations bilatérales, déterminer comme son organe suprême le sommet Russie-Afrique qui sera convoqué tous les trois ans, lit-on dans cette Déclaration finale. Dans ce sens, les deux parties ont affiché dans leur Déclaration finale commune leur détermination pour aller vers une nouvelle ère de coopération tant sur le plan politique qu'économique.

En présence d'une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernements africains, dont le Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, à la tête d'une importante délégation, composée du ministre des Affaires Etrangères, Sabri Boukadoum, le ministre des Finances, Mohamed Loukal et le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, le premier Sommet Russie-Afrique a clôturé jeudi ses travaux.

Pendant la période entre les sommets, la Russie accueillera des consultations politiques annuelles entre ses ministres des Affaires étrangères et des Etats africains qui sont présidents actuels, précédent et prochain de l'Union africaine (UA), selon le même document.

S'agissant de la coopération politique, la Russie et les pays africains ont convenu de développer un dialogue équitable en tenant compte des intérêts communs, ainsi qu'à la collaboration étroite dans la réalisation des buts et des principes de la Charte des

Nations Unies, notamment le rôle des Nations Unies dans les affaires internationales, surtout en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Les deux parties se sont également entendues pour coordonner les efforts dans le domaine de la réforme des Nations Unies, y compris son Conseil de sécurité, et du renforcement des capacités des Nations Unies pour faire face aux défis et aux menaces mondiaux, qu'ils soient actuels ou à venir.

Dans le domaine de l'assurance de la sécurité, il a été convenu de favoriser le développement de la coopération pour combattre les défis traditionnels et modernes dans le domaine de la sécurité, avant tout le terrorisme international dans toutes ses formes et manifestations, aussi bien que l'extrémisme, la criminalité transnationale, le trafic illicite des stupéfiants, des substances psychotropes et de leurs précurseurs.

La Russie et les pays africains ont aussi décidé de poursuivre leur coopération étroite pour le règlement et la prévention des conflits en Afrique dans le cadre de la réalisation de l'initiative de l'UA pour la cessation des hostilités en Afrique d'ici à 2020, soulignant le principe des «solutions africaines aux problèmes africains» doit rester fondamentalement pour le règlement des conflits.

Unir les efforts pour faciliter les échanges et les partenariats communs

En matière de coopération économique et commerciale, il a été décidé d'unir les efforts pour faciliter le commerce, les investissements et le développement durable afin de donner un caractère plus social au système économique global, ainsi que le soutien des entrepreneurs russes et africains dans leur exploration des voies de coopération mutuellement avantageuse.

A cet effet, les participants au sommet Russie-Afrique se disent satisfaits de la création de la Zone de libre-échange sur le continent africain, soulignant que la Russie souhaite collaborer avec les Etats africains dans le commerce, l'industrie et la simplification de l'activité d'investissement, tout en examinant les moyens de soutenir les efforts des Etats africains pour l'encouragement de l'interaction entre eux, le développement de l'infrastructure et l'industrialisation.

La déclaration finale a noté également la décision d'entreprendre des mesures pour définir les vecteurs prometteurs du partenariat écono-



mique, commercial et d'investissement entre la Russie et l'UA aussi bien que les organisations régionales majeures de l'Afrique à l'Union du Maghreb arabe, le G5 Sahel, la Communauté de développement de l'Afrique australe et d'autres.

Favoriser le développement de la coopération commerciale et économique entre la Communauté économique eurasiennne et les Etats africains a également été décidé lors du Sommet.

Faciliter le développement de la coopération pour assurer la sécurité énergétique, y compris la diversification des ressources énergétiques, l'utilisation des énergies renouvelables et la mise en œuvre des projets conjoints dans le domaine de l'énergie nucléaire civile, ainsi que la poursuite l'interaction mutuellement avantageuse dans le domaine pétrolier et gazier, figurent également parmi les recommandations de la Déclaration finale. La Russie et les pays africains ont aussi

décidé de mener une lutte commune contre le diktat politique et le chantage monétaire dans la coopération commerciale et économique mondiale, réprimer le désir de certains pays de s'approprier le droit exclusif de déterminer la pertinence et les paramètres acceptables de l'interaction légitime entre d'autres pays, éviter la manipulation des exigences du régime mondial de non-prolifération afin d'exercer la pression sur les Etats indésirables et de provoquer une concurrence déloyale. D'autres recommandations, telles que le soutien du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le principe du règlement pacifique des différends, celui de l'égalité en droits et de l'autodétermination des peuples ont également été notés. A rappeler que le premier Forum économique Russie-Afrique s'est déroulé également hier à Sochi, en présence de la délégation algérienne, conduite par M. Bensalah.

L'Afrique aspire à un rôle pionnier pour garantir son intégration dans les échanges commerciaux mondiaux (Bensalah)

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a affirmé, jeudi à Sochi (Russie), que l'Afrique aspirait à «un rôle pionnier» clair en vue de garantir son intégration graduelle dans les échanges commerciaux mondiaux. «Cette intégration doit se faire à travers l'établissement d'un partenariat économique efficace avec les partenaires étrangers, un partenariat à même de drainer les ressources financières et les moyens technologiques devant garantir une croissance économique durable, qui tient compte des considérations de sécurité écologique et des besoins du développement social», a soutenu M. Bensalah, dans son allocution à l'ouverture du 1^{er} Sommet Russie-Afrique. Evoquant les domaines de la formation, la recherche, l'ingénierie et les spécialités techniques et académiques, le chef de l'Etat a souligné «la nécessité de trouver de nouveaux mécanismes pour booster cette coopération, notamment dans les secteurs des technologies modernes». «La contribution de la Russie est appréciable et pourrait nous aider à nous tourner vers de nouveaux horizons en matière de coopération», a estimé M. Bensalah, à ce propos, ajoutant que «les sociétés et entreprises russes sont, sans doute, capables de renforcer cette coopération à travers l'investissement et le lancement de projets communs dans des secteurs Le chef de l'Etat, prend part aux travaux de ce sommet, qui vise à renforcer les relations politiques et économiques entre la Russie et les pays africains, à la tête d'une délégation de haut niveau, composée du ministre des Affaires Etrangères, Sabri Boukadoum, le ministre des Finances, Mohamed Loukal et le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab.

Discours de M. Bensalah à l'ouverture du 1^{er} sommet Afrique-Russie (Texte intégral)

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a prononcé, jeudi à Sotchi (Russie) un discours à l'ouverture des travaux du 1er sommet Russie-Afrique, dont voici la traduction APS:

«Monsieur le président de la Fédération de Russie, Monsieur le président de la République Arabe d'Egypte, Président de l'Union Africaine (UA) Excellences,

Mesdames, Messieurs,
Je voudrais, d'abord, exprimer mes remerciements à son excellence le président Vladimir Poutine pour m'avoir permis d'être parmi vous, dans l'accueillante ville de Sotchi, afin de tracer ensemble les contours et les perspectives des relations d'amitié et de coopération entre la Russie amie et les pays africains.

Je voudrais également remercier son excellence le Président Abdelfattah Al-Sissi pour son engagement personnel et actif (en tant que président en exercice de l'UA) pour la tenue de cet important rendez-vous et en faveur du développement des relations entre la Russie et l'Afrique.

Messieurs les présidents de la session, Les relations entre la Russie et l'Afrique sont de longue date et puisent leur authenticité et leur dynamisme de la lutte des peuples africains contre l'oppression coloniale, et du soutien indéfectible et inconditionnel du peuple russe ami aux mouvements de libération africains.

En réalité, notre rencontre aujourd'hui est le couronnement logique d'un riche processus politique dans le cadre du rapprochement et de la coopération entre nos pays, tout au long de ces années.

Cette réalisation commune qui mérite d'être valorisée et mise en avant, qui nous interpellent également quant à l'impératif relance du cadre de cette coopération renouvelée des relations entre la Russie et l'Afrique, d'autant que notre continent s'ouvre à tous ses partenaires

étrangers, à travers la mise en place de forums de concertation bilatéraux et multilatéraux dans différents domaines.

Mesdames, Messieurs, Notre réunion constitue, concrètement, un point de départ vers une nouvelle étape qualitative dans nos relations bilatérales.

Voilà pourquoi, j'ai la profonde conviction qu'elle aboutira, inévitablement, à des analyses, des visions communes constructives et de nouvelles orientations prometteuses à la faveur desquelles nous pourrions poser les jalons des relations globales futures entre les pays africains et la Russie, des relations que nous voulons fortes, fructueuses et porteuses des aspirations de nos peuples au progrès et à la prospérité. Dans le sillage de notre effort collectif (visant à développer la notion de la coopération Afrique-Russie), la délégation algérienne souhaite apporter sa contribution, à travers les observations et propositions suivantes: Premièrement, les relations privilégiées qui lient la Russie et nombre de pays africains, y compris l'Algérie sont aptes à constituer un exemple à suivre et à avoir un impact positif sur l'ensemble des pays africains.

Mon pays, qui entretient avec la Russie, une bonne relation basée sur le renforcement des intérêts mutuels, estime que le raffermissement de nos relations globales est tributaire d'une forte participation de l'UA à ce processus, d'autant que notre organisation continentale a



prouvé, à travers presque une génération, son rôle avant-gardiste, incontournable, dans la contribution aux côtés des pays membres à la consolidation du continent africain et à la promotion de ses relations avec les partenaires étrangers. L'Algérie est convaincue que l'UA parviendra à trouver sa véritable place dans le processus de coopération ambitieuse à laquelle nous aspirons dans le cadre de la relation Russie-Afrique. Deuxièmement, au moment où les relations internationales font face à une véritable crise de confiance résultant d'actions unilatérales, il nous appartient d'œuvrer, avec une grande détermination, à préserver et appuyer les règles fondamentales qui sont à même de régir la communauté et les relations internationales et de consolider le système multilatéral, afin de garantir la sécurité et le bien-être des prochaines générations. Nous considérons que les priorités du partenariat Russie-Afrique escompté doivent tenir compte du besoin incessant d'œuvrer ensemble à conférer davantage d'efficacité à l'activité des pays africains dans le processus de prise de décisions au niveau mondial, notamment à travers la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies et une plus large participation des pays africains au sein

de cette instance. Troisièmement, au plan économique, l'Afrique aspire à un rôle pionnier clair en vue de garantir son intégration graduelle dans les échanges commerciaux mondiaux, qui doit se faire à travers l'établissement d'un partenariat économique efficient avec les partenaires étrangers, un partenariat à même de drainer les ressources financières et les moyens technologiques et les moyens technologiques devant garantir une croissance économique durable, qui tient compte des considérations de sécurité écologique et des besoins du développement social. En matière de formation (y compris la recherche, l'ingénierie et les spécialités techniques et académiques), il est nécessaire de trouver de nouveaux mécanismes pour booster cette coopération, notamment dans les secteurs des technologies modernes. A cet effet, la contribution de la Russie est appréciable et pourrait nous aider à nous tourner vers de nouveaux horizons en matière de coopération. Les sociétés et entreprises russes sont, sans doute, capables de renforcer cette coopération à travers l'investissement et le lancement de projets communs dans des secteurs prioritaires. Tels sont, mesdames et messieurs, quelques éléments d'évaluation et la proposition que je voulais porter à votre connaissance. Je vous remercie pour votre écoute et souhaite, réussite et succès, aux travaux de notre réunion pour être le premier jalon sur la voie de la coopération fructueuse entre la Russie et l'Afrique.

RUSSIE-AFRIQUE

Poutine salue une «nouvelle page» des liens Russie-Afrique

Le 1er Sommet Russie-Afrique a «ouvert une nouvelle page» des relations entre Moscou et le continent africain, a déclaré jeudi Vladimir Poutine en clôturant l'événement. «On peut déjà dire que cet événement aura ouvert une nouvelle page des relations entre la Russie et l'Afrique», a-t-il indiqué, lors de son discours de clôture, saluant deux jours de rencontres «professionnelles et amicales, pour ne pas dire chaleureuses».

«Nous avons l'intention d'intensifier la coopération économique», a poursuivi Vladimir Poutine, rappelant l'objectif russe de faire passer à «40 milliards de dollars» les échanges commerciaux entre la Russie et l'Afrique d'ici à cinq ans et confirmant que des sommets Russie-Afrique seraient désormais organisés tous les trois ans. Une déclaration commune entre la Russie et l'Afrique a été signée pour conclure le sommet de Sotchi.

Celle-ci dénonce notamment les «diktats politiques et le chantage monétaire» et appelle à une réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, «pour lui donner une plus grande représentativité», selon le texte de cette déclaration publié sur le site du Kremlin. «Nos pays, sur la plupart des secteurs à l'ordre du jour sur la scène internationale, sont proches ou au moins convergents», a expliqué le président russe.

La Russie présente deux bombardiers stratégiques Tu-160 à un groupe de hauts responsables des forces armées sud-africaines

L'armée russe a fait une démonstration impliquant deux bombardiers stratégiques lance-missiles à long rayon d'action russe Tu-160 à un groupe de hauts responsables des forces armées sud-africaines, a annoncé jeudi le ministre russe de la Défense. «Le but de cette visite est de développer la

coopération militaire bilatérale entre les forces aéropatiales russes et les forces aéropatiales sud-africaines», a indiqué le ministre dans un communiqué. «Les relations amicales globales entre la Russie et l'Afrique du Sud sont construites sur un esprit de partenariat stratégique et de compréhension mu-

tuelles», a-t-il ajouté. Mercredi, une escadre des forces aéropatiales russes, composée de deux bombardiers Tu-160 et d'avions de transport militaire Il-62 et An-124 Ruslan, est arrivé en Afrique du Sud.

Elle s'est posée sur la base aérienne de Waterkloof, à la périphérie de Pretoria. Le vol

a duré plus de 13 heures. L'escadre, qui a été ravitaillée en vol, a au total parcouru plus de 11 000 km, survolant les mers Caspienne et Arabique, ainsi que l'océan Indien. A son arrivée, elle a été escortée par des chasseurs de combat Saab JAS 39 Gripen de l'armée de l'air sud-africaine, a précisé le ministère.

Le raffermissement de relations globales tributaire d'une forte participation de l'UA (Bensalah)

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a estimé jeudi à Sotchi (Russie) que le raffermissement des relations globales entre les pays africains et la Russie était tributaire d'une forte participation de l'Union africaine (UA) à ce processus.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux du 1er Sommet Russie-Afrique, M. Bensalah a affirmé que les relations «privilégiées» qui lient la Russie et nombre de pays africains, y compris l'Algérie «sont aptes à constituer un exemple à suivre et à avoir un impact positif sur l'ensemble des pays africains».

«Mon pays, qui entretient avec la Russie, une bonne relation basée sur le renforcement des intérêts mutuels, estime que le raffermissement de nos relations globales est tributaire d'une forte participation de l'UA à ce processus, d'autant que notre organisation continentale a prouvé, à travers presque une génération, son rôle avant-gardiste, incontournable, dans la contribution aux côtés des pays membres à la consolidation du continent africain et à la promotion de ses relations avec les partenaires étrangers», a déclaré le chef de l'Etat. Il a ajouté, dans ce sens que «l'Algérie est convaincue que l'UA parviendra à trouver sa véritable place dans le processus de coopération ambitieuse à laquelle nous aspirons dans le cadre de la relation Russie-Afrique».

M. Bensalah, participe aux travaux de ce sommet qui vise à renforcer les relations politiques et économiques entre la Russie et les pays africains, à la tête d'une délégation de haut niveau composée du ministre des Affaires Etrangères, Sabri Boukadoum, le ministre des Finances, Mohamed Loukal et le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab.

M. Bensalah reçoit le président malien à Sotchi

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu, jeudi à Sotchi (Russie), le président malien, Ibrahim Bou-bacar Keita, avec lequel il a évoqué les relations bilatérales et les voies de les développer. La rencontre, tenue en marge du 1er sommet Russie-Afrique, a permis d'examiner l'agenda de ce sommet.

L'entretien, qui s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a été l'occasion d'évaluer la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

Le chef de l'Etat prend part aux travaux de ce sommet qui vise à renforcer les relations politiques et économiques entre la Russie et les pays africains, à la tête d'une délégation de haut niveau, composée du ministre des Affaires Etrangères, Sabri Boukadoum, du ministre des Finances, Mohamed Loukal et du ministre de l'Energie, Mohamed Arkab.

APS

8ÈME SALON INTERNATIONAL HASSI-MESSAOUD EXPO: Plus de 7.200 visiteurs professionnels



Plus de 7.200 professionnels de l'industrie pétrolière et gazière ont visité le 8ème Salon international Hassi-Messaoud Expo qui prend fin jeudi, a-t-on appris auprès des organisateurs. Marqué par une importante participation estimée à quelque 200 exposants algériens et étrangers, le Salon a connu un «succès» en matière de nombre de visiteurs qui a dépassé les 7.200, a indiqué à la presse le directeur de la société organisatrice de l'événement, Djaâfar Yacini.

Il a révélé également que la plupart de ces visiteurs professionnels sont de «très grande qualité». Le 8ème Salon international Hassi-Messaoud Expo a constitué «une véritable opportunité de business et d'échanges interentreprises pour les professionnels du secteur des hydrocarbures notamment», ont estimé des exposants.

Destiné aux fournisseurs de produits et services en rapport avec l'activité pétrolière et gazière, Le Salon est devenu le rendez-vous par excellence des opérateurs économiques versés dans le secteur des hydrocarbures pour tisser des contacts d'affaires et de partenariat, a-t-on souligné. Selon les organisateurs, l'événement se veut une contribution à la dynamique du développement de l'économie nationale, en offrant aux entreprises nationales et les PME une occasion de montrer leur savoir-faire et acquérir l'expertise des grands groupes et entreprises, nationales et étrangères, présentes en force à Hassi-Messaoud. Initié par Petroleum Industry Communication, Hassi Messaoud Expo, s'est imposé comme une plateforme de communication, de business et d'échanges entre les pétroliers et leurs fournisseurs.

INDUSTRIE :

Des équipementiers automobiles seront installés en Algérie avant la fin 2019

Des conventions seront signées avant la fin de l'année 2019 avec des équipementiers automobiles pour fabriquer en Algérie les pièces et composants nécessaires pour les usines d'assemblage de véhicules, a indiqué jeudi à Alger la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt. «Des équipementiers de tous les opérateurs vont être présentés d'ici la fin d'année en vue de signer des conventions de sous-traitance et de fabrication de pièces de rechange, permettant ainsi de remplir la condition du taux d'intégration nationale qui accuse jusque-là un retard», a déclaré Mme Tamazirt à la presse en marge du lancement d'un programme de formation au profit des jeunes entrepreneurs.

Ces conventions viennent suite aux discussions menées avec les entreprises actives dans le domaine d'assemblage automobile en Algérie, en présence des ambassadeurs des pays des constructeurs. «Nous avons convenu lors de ces discussions de passer à la deuxième étape, en se penchant sur la question d'intégration nationale», explique la ministre qui a rappelé que le taux d'intégration exigé dans les cahiers des charges des entreprises d'assemblage était de 15% à la troisième année et de 40% à la cinquième année. Mme Tamazirt a rassuré, par ailleurs, que les opérateurs du secteur de l'assemblage des véhicules poursuivront

leur activités normalement à partir de 2020 en respectant leurs engagements pris envers l'Etat algérien. «Les ambassadeurs et les opérateurs voulaient s'assurer que la dynamique de l'industrie automobile telle qu'elle a été projetée par l'Etat algérien n'a pas été compromise. Nous avons expliqué qu'il s'agit de mettre les dossiers en conformité avec les engagements. Les entreprises en production sont maintenues et les engagements seront respectés de part et d'autre», a-t-elle avancé. Ainsi, «Tous les entreprises vont reprendre leurs activités à partir de 2020 sur la base des engagements souscrits dans les cahiers des charges et dans le cadre réglementaire régissant ce secteur notamment le décret 334-17 du 28 novembre 2017», selon la ministre. «2019 est une année de réajustement par rapport aux comportements de certains industriels. Cette année nous avons remis les pendules à l'heure», souligne-t-elle.

L'usine Peugeot entre en production au cours du 1er semestre 2020

Concernant le projet Peugeot, Mme. Tamazirt a fait savoir que son usine était toujours en construction et devrait être opérationnelle au 1er semestre 2020.

La ministre a assuré également que son département ministériel continuait d'examiner toutes les demandes pour l'installation

d'une usine d'assemblage de véhicules en Algérie, dans le cadre de la poursuite de la stratégie du secteur qui vise à produire 60.000 véhicules à l'horizon 2023. Interrogée sur les demandes rejetées par le ministère, M. Tamazirt a expliqué qu'il s'agit de cas de «non-conformité» au dispositif de loi, ou de dossiers incomplets.

«La plupart des demandes (rejetées) n'ont pas remplis la condition d'associer un constructeur de renommée mondiale dans le capital pour assurer le transfert de technologies et d'assurer un taux d'intégration appréciable», précise-t-elle. Lors de la rencontre dédiée au lancement du programme de formation au profit des jeunes entrepreneurs, la ministre a mis l'accent sur la nécessité de mettre en valeur les dispositifs de soutien qui existent (Ansej, Cnac, Angem, pépinières d'entreprises, centres de facilitation FGAR) en créant des synergies entre ces acteurs afin de mieux accompagner les start-up en Algérie. Elle a proposé, à cet égard, de «constituer un groupe de travail élargi aux experts et de le charger de formuler des propositions d'articulation entre les différents dispositifs pourvoyeurs de PME».

Dans ce sens, la ministre a souligné l'engagement de l'Etat algérien à encourager les start-up, tout en rappelant les dernières mesures proposées dans le cadre du projet de loi de finances 2020

HYDROCARBURES:

Une révision de la loi exige une méthode adéquate et un bon timing

Une révision de l'actuelle loi sur les hydrocarbures s'impose, pour de multiples raisons, cependant il faut choisir la méthode et le bon timing, a affirmé jeudi à Alger l'économiste et spécialiste des questions énergétiques, Mustapha Mikideche.

«Mon analyse sur le projet de loi sur les hydrocarbures est qu'il y a bien nécessité de réviser le texte en vigueur, mais ce n'est pas la meilleure méthode et le bon timing», a-t-il expliqué dans une déclaration à l'APS.

«Il y a certes nécessité de réviser la loi sur les hydrocarbures qui n'a pas été un instrument d'attractivité de l'investissement performant notamment par rapport à la loi 86/01 révisée en 1991», a-t-il ajouté, rappelant que «sous l'empire de cette dernière, l'Algérie a été, en 1998, le premier découvreur d'hydrocarbures dans le monde». Cela d'ailleurs, a-t-il poursuivi, «ne fait aucun doute pour Sonatrach, d'abord, et la communauté des experts. On peut citer le marqueur essentiel de son inefficacité : la chute de la production d'hydrocarbures constatée depuis 2007, à ce jour, indiquant bien que la loi en vigueur depuis 2005, révisée en 2013, n'a pas créé un flux significatif d'investisseurs en partenariat avec Sonatrach». Selon lui, pour inverser cette tendance sachant, comme indiqué par l'opérateur national lui-même, les capacités financières et techniques insuffisantes de Sonatrach, seule et sans partenaires, sont «insuffisantes pour

lui permettre de renouveler les réserves et de maintenir son niveau de production et d'exportation».

Sonatrach l'a d'ailleurs exprimée de «façon inédite une semaine avant que le gouvernement ne déterme le projet de révision de la loi sur les hydrocarbures, qui était mis en stand-by depuis plusieurs années», a-t-il avancé.

Projet de loi sur les hydrocarbures: «Pas de recul en terme de souveraineté»

«Que le timing ne soit pas approprié sur le plan politique et institutionnel pour élaborer et faire approuver une telle loi cela est évident aussi, y compris, d'ailleurs, au regard des investisseurs internationaux potentiels qui attendront la mise en place d'institutions légitimes pour la tester», a-t-il souligné dans sa déclaration.

«Il y a des opinions qui s'expriment observant même qu'un président légitime n'est pas suffisant et qu'il faudra attendre un nouveau Parlement pour voter une telle loi. Pour le fond, et pour autant que je sache, il n'y a pas, dans le nouveau texte, de recul en termes de souveraineté sur les gisements découverts».

S'agissant de la méthode, M. Mikideche considère qu'il y a, à pré-



sent, une problématique émergente, dont il faudra tenir compte s'agissant de la politique des hydrocarbures: celle de la transition énergétique. Cela d'autant qu'à la fin de la prochaine décennie, les courbes de production et de consommation d'énergies vont se croiser». Dans ce contexte, la vraie question est d'inscrire cette loi dans «une démarche stratégique portant consensus national sur la transition énergétique du pays», a-t-il recommandé, jugeant que «cela ne pourrait se faire que par un Président de la République et un Parlement légitime après un large débat national».

La révision prendrait ainsi «la forme d'une loi organique sur la transition énergétique qui encadrerait les différentes composantes de la production et de la consommation énergétique: énergies renou-

lables, énergies fossiles y compris le sujet qui fâche des hydrocarbures non conventionnels et la rationalisation du modèle de consommation énergétique», a-t-il soutenu. Une telle approche demande, a-t-il estimé, «à la fois de respecter le principe de réalité, d'avoir de la lucidité et une vision à long terme dans la problématique énergétique sensible et complexe tout en étant en écoute citoyenne».

Il a recommandé, qu'«à ce propos, les appréhensions du mouvement populaire devront trouver des réponses, à la fois sur le timing, la forme et le fond. Alors, après avoir attendu depuis 2014, donnons du temps au temps. C'est ainsi que se construiront les consensus sur les grandes problématiques nationales telle que celle de l'énergie».



(facilitations fiscales, création d'un fonds d'accompagnement dédié aux start-up, création de zone technologiques...).

Plus de 400 jeunes porteurs de 250 projets de start-up, bénéficieront de la session de formation et de coaching lancée dans le cadre du programme ELIP (entrepreneurship, leadership & innovation program) initié par l'association Réseau entrepreneurial global (REG) avec l'appui du ministère de l'Industrie.

Les jeunes entrepreneurs ont été sélectionnés parmi 1.900 candidats venant de 23 wilayas à l'issue d'un processus d'accompagnement et de mentorat au titre du programme ELIP. Outre les 250 projets en maturation, 12 start-up ont été déjà créées dans le cadre de la même initiative alors que 47 start-up sont en cours de lancement, a fait savoir la présidente de REG, Fatiha Rachedi.

Selon cette responsable, 49%

des idées retenues concernent le domaine du Digital, les objets connectés et les nouvelles technologies. Expliquant aux jeunes promoteurs le rôle du Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), le directeur de cet organisme, Abderaouf Khalef, a indiqué que le montant des garanties octroyé jusqu'à fin septembre 2019 a atteint 88 milliards de dinars pour des projets d'un coût global de 302 milliards de dinars permettant de créer 83.390 postes d'emploi. Le FGAR a proposé, par ailleurs, aux banques algériennes de réduire l'apport personnel de porteur de projet de start-up et d'augmenter, en contre partie, son plafond de garanties jusqu'à 95% contre 80% actuellement. «L'idée est en discussion avec les banques algériennes. J'espère qu'on aura d'ici la fin 2019 de bons nouvelles à annoncer sur ce sujet», a-t-il déclaré.

PLF 2020:

Création d'un fonds de garantie des transactions du marché financier

Une révision de l'actuelle loi sur les hydrocarbures s'impose, pour de multiples raisons, cependant il faut choisir la méthode et le bon timing, a affirmé jeudi à Alger l'économiste et spécialiste des questions énergétiques, Mustapha Mikideche.

La proposition d'un fonds de garantie des transactions du marché financier, au titre du projet de Loi des finances (PLF 2020) vise à couvrir les risques de déséquilibre lors du règlement ou de la livraison des titres, a indiqué le directeur général du trésor public au ministère des Finances, Fayçal Tadinit, mercredi soir, devant la commission des finances et du budget à l'Assemblée nationale populaire (ANP).

«Ce fonds financé par des contributions obligatoires des intermédiaires en opérations de Bourse sera dirigé par le dépositaire central des titres et domicilié à la Banque d'Algérie», a fait savoir M. Tadinit lors d'une réunion de la Commission, présidée par son président, Tarek Tridi, dans le cadre des rencontres consacrées à l'examen des mesures contenues dans le PLF 2020. Prévu par l'article 95, ce fonds s'inscrit dans le cadre de la large réforme du système d'information des instances du marché financier afin d'inciter les entreprises algériennes à recourir à ce marché pour la couverture de leurs besoins en matière de financement suivant les normes internationales.

En cas de déséquilibre, le Fonds se substitue à l'intermédiaire en difficulté pour l'assainissement urgent des situations monétaires et documentaires relatives aux titres financiers en circulation dans le marché financier, a-t-il expliqué.

M. Tadinit a évoqué, d'autre part, l'article 96 du PLF autori-

sant le Trésor public d'assainir un crédit au budget d'Algérie Télécom, sous le titre «Crédit aux entreprises économiques» ainsi que l'article 97 visant la régularisation d'un crédit de trésorerie accordé à la compagnie Air

Algérie, sous le titre «Avances sans intérêts» à travers un report au compte de résultats. Cette opération, a-t-il expliqué, a été opérée au vu «des difficultés financières de la compagnie».

Lors de leurs interventions, les membres de la Commission ont appelé à la nécessité de conditionner les nombreuses facilitations accordées par le Trésor public au profit des entreprises publiques à des résultats concrets sur terrain, devant être à la hauteur des incitations offertes.

Appui à la formation et accréditation des professions comptables

Par ailleurs, la Commission des finances et du budget à l'ANP a reçu le directeur général de la comptabilité au ministère, Mohamed Larbi Ghanem qui a présenté un exposé sur les efforts consentis par le ministère en appui à la formation et à l'accréditation des professions comptables. Quelques 3,563 accréditations d'experts comptables ont eu lieu depuis 2010 en sus de 117 nouveaux experts comptables admis à la faveur de 9 concours organisés durant le même période, a-t-il fait savoir, ajoutant que le ministère œuvre à la réforme et la modernisation des



professions comptables par l'amélioration du niveau de la formation et son intégration dans l'université.

A ce propos, M. Ghanem a évoqué l'article 94 du projet de loi qui prévoit l'organisation de deux examens par an au lieu d'un seul pour les experts comptables titulaires d'un certificat de stage. Il a cité également l'article 92 du projet de loi en vertu duquel la mission d'exécution du budget de fonctionnement et la gestion financière des activités inhérentes aux élections, pour l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), est confiée aux responsables désignés par cette Autorité. Cette mesure permettra au président de l'ANIE de «se consacrer exclusivement aux missions confiées à l'Autorité», a-t-il dit. Il a expliqué, d'autre part, aux députés la mesure prévue à l'article 93 du PLF relatif à la délégation de signature accordée par les walis à donner

services décentralisés pour la gestion des opérations inscrites au titre du programme sectoriel décentralisé ainsi que le budget de wilaya. Les membres de la commission se sont félicités de cette procédure qui «confie aux services de wilaya décentralisés la gestion des opérations de développement local». Concernant la comptabilité, certains intervenants ont proposé le renforcement du contrôle sur les activités de certains secteurs et associations, et appelé à l'unification des professions comptables (expert comptable, commissaire aux comptes, auditeurs et comptables) dans une même catégorie, à l'instar de ce qui se fait à l'échelle mondiale. La majorité des intervenants ont mis ont avant l'importance de renforcer les opportunités de formation en matière de comptabilité, à travers les Instituts et universités, déplorant le manque important enregistré dans ce domaine.

HYDROCARBURES:

Nécessité du respect des délais de livraison des projets à Hassi R'mel

Le Président directeur général du groupe pétro-gazier public Sonatrach M. Rachid Hachichi a mis l'accent sur la nécessité du respect des délais de livraison des projets afin d'assurer le maintien du niveau de production au niveau du champ de Hassi R'mel, a indiqué jeudi un communiqué du groupe. Lors de sa visite de travail et d'inspection mercredi dans la région de Hassi R'mel pour s'enquérir de l'état d'avancement des trois projets de boosting, phase III (Hassi R'mel Nord, Sud et Centre), M. Hachichi a mis l'accent sur la nécessité du respect des délais de livraison des projets, et la récupération des réserves additionnelles à long terme, de l'ordre de 400 milliards de m3 gaz.

Accompagné d'une délégation de cadres dirigeants du groupe Sonatrach, M. Hachichi a tenu une rencontre avec le collectif de la région, où il a insisté sur le rôle crucial des ressources humaines comme étant un capital qu'il convient de préserver et de développer. «La formation, la gestion des carrières, et les conditions de vie sont les axes prioritaires du management au profit des travailleurs afin de permettre à notre collectif de déployer plus d'efforts pour assurer la prospérité, la pérennité de l'Entreprise et garantir la sécurité énergétique du pays» a-t-il dit.

Valorisation des facilitations pour le paiement des impayés de loyers à l'OPGI

Le directeur général du Domaine national, Djamel Khezadji, a valorisé jeudi à Alger les facilitations offertes au titre du projet de Loi des finances (PLF 2020) à travers la prorogation du délai de paiement des impayés de loyers aux offices de promotion et de la gestion immobilière (OPGI). Lors d'une séance d'audition suivie de débat devant la Commission des finances et du budget à l'Assemblée nationale populaire (ANP) dans le cadre de l'examen du PLF 2020, M. Khezadji a indiqué qu'en dehors de l'article 110 qui prévoit des facilitations au profit des citoyens dans le cadre du recouvrement des impayés de loyer dues aux offices de promotion et de la gestion immobilière, la direction du Domaine national n'a pas proposé de nouvelles mesures. Il a rappelé, dans ce sens, que pas moins de 30 «mesures» avaient été proposées les deux dernières années (2018 et 2019), dont la majorité portaient sur la publicité foncière et les biens de l'Etat visant la simplification des procédures, la dématérialisation de la régularisation foncière et la modernisation de l'activité des Conservations foncières, ajoutant que «toutes ces mesures étaient en cours de mise en œuvre». A ce propos, les membres de la Commission des finances et du budget ont salué l'octroi, en vertu de l'article 110, d'un délai de trois années (jusqu'à décembre 2022) aux bénéficiaires de logements réalisés sur les fonds de l'Etat pour le paiement de leurs loyers par tranches. Ils ont ajouté qu'avec ces facilitations, le Trésor public et les offices de promotion et de la gestion immobilière auront des apports réguliers durant ces trois années. Par ailleurs, un député a estimé que le problème de non recouvrement des loyers par l'OPGI se situait à son niveau, en premier lieu, soulevant le litige avec la CNEP au niveau des 48 wilayas, et qui a entraîné 25 dans certaines communes.

Des députés ont proposé, en cas de retard ou de refus de paiement de loyers, des prélèvements directs sur compte CCP ou l'intégration, en tant que redevance, du montant du loyer dans la facture de gaz et d'électricité. D'autres ont préconisé un changement radical dans la politique de l'Etat en matière de logement ou l'affectation des logements OPGI à la location seulement et non à la cession.

Concernant la mise en conformité des constructions et leur achèvement, le PLF souligne que les délais de mise en application de la loi 08-15 ont été prorogés en 2013 et en 2016 et que le nombre de dossiers déposés, au 31 mars 2019, s'élevait à 901.444 dossiers dont 207.056 depuis 2016. Afin de mettre un terme à la situation de non achèvement des constructions et promouvoir un cadre urbanistique cohérent et esthétique, il a été proposé un prolongement de ces délais de trois années. A ce propos, le directeur général du Domaine national, Djamel Khezadji, a affirmé que son secteur n'était pas concerné par cet article, qui relève plutôt de la compétence du ministère de l'Habitat. Jugeant «inopportun» la prorogation des délais de la loi 08-15 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement, des membres de la Commission ont été jusqu'à qualifier cette loi d'«échec en ce sens qu'il a ouvert la voie à la corruption et au pillage du foncier».

Pour eux, «cette loi est purement politique et vise uniquement à trouver des revenus pour permettre à l'Etat de faire face au déficit budgétaire». D'autres membres ont demandé sa «prorogation d'une année au maximum afin de régulariser la situation de certains citoyens propriétaires effectifs de terrains sur lesquels ils ont érigé des constructions non conformes». Ils ont, en ce sens, plaidé pour «la simplification et la facilitation des démarches

administratives permettant aux propriétaires de ces constructions d'obtenir des actes dans un délai raisonnable et non pas après plusieurs années». La simplification des procédures, la suppression d'autres et la célérité dans la régularisation de la situation sont à même de favoriser la relance du marché immobilier en Algérie, selon eux. Estimant que la mise en conformité des constructions illicites au titre de la loi 08-15 avait échoué, certains membres se sont interrogés sur la pertinence de la prolongation d'une telle loi qui est, ont ils dit, «une manière codifiée de s'accaparer le foncier». Les membres de la commission ont été unanimes à relever l'absence d'une réelle volonté de régler le dossier des constructions illicites, estimant que «l'Etat est en mesure de régler ce dossier en un temps records».

La numérisation des structures des services du Domaine national en bonne voie

Par ailleurs, M. Khezadji a fait savoir que le projet de modernisation des structures des services de la Direction générale du Domaine national (DGDN), par le biais de la numérisation du fichier foncier, des archives et des documents, était en bonne voie. Soulignant que cette opération permettra de garantir à l'avenir une gestion informatisée et sécurisée de toutes les transactions foncières, il a mis en avant en outre la réduction des délais de traitement des actes soumis à publicité ainsi que des demandes d'immatriculation foncière cadastrale. La numérisation des archives des Conservations foncière, devant débiter incessamment, est la troisième phase de la première étape du programme de modernisation des activités des Conservations. Rappelant que la première étape était la création de bases de données informatisées de tous les titulaires de titres publiés, il a fait état de la saisie de quelque 10 mil-

lions de fiches à ce jour.

La deuxième étape a concerné l'introduction des indications propres aux propriétés et leurs annexes, dont le taux d'avancement avoisinait, fin septembre dernier, les 96%, une opération parachevée au niveau de 45 wilayas, a-t-il poursuivi. D'autre part, M. Khezadji a fait état d'une session de formation dispensée actuellement au profit de 100 employés du corps informatique issus de toutes les wilayas et des 48 directeurs de Conservations foncières, sur les modalités de la numérisation et l'indexation afin de mener à bien cette opération conformément aux normes internationales en vigueur. Prévue au début du second semestre de 2020, la deuxième étape portera sur la mise en place d'un système informatique centralisé à travers la création d'un Centre national de traitement des documents fonciers en vue d'une maîtrise plus minutieuse et plus sûre des données tout en mettant à la disposition des partenaires (notaires et géomètres-experts), a-t-il poursuivi.

Afin d'améliorer les conditions de travail et d'accueil du public et des opérateurs, les services du Domaine national ont réalisé 170 projets de centres fonciers intercommunaux réservés aux Conservations foncières et aux Inspections des biens de l'Etat, a indiqué M. Khezadji, estimant que ces deux services sont les plus fréquentés par le public pour la délivrance des différents documents à publier ou à déposer. Dans le cadre du plan d'action du Gouvernement, la Direction générale du Domaine national s'emploie, en collaboration avec des autres commissions ministérielles, à adopter toutes les mesures de modernisation liées notamment à la facilitation des procédures administratives et la numérisation des administrations et établissements sous tutelle, a-t-il conclu.

ADRAR : Nécessité d'un modèle innovant d'efficacité productive et économique des cultures oasiennes

Les participants à un colloque scientifique d'application ayant pour thème «La micro-ferme écologique et innovante +la clé des oasis+», clôturé jeudi à Timimoun (Adrar), ont mis l'accent sur la nécessité d'un modèle innovant et intégré à même d'assurer l'efficacité productive et économique des cultures en milieu oasien.

Lors de cette rencontre organisée au périmètre agricole Badriane, en présence de spécialistes dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et du développement durable, agricole, les participants ont procédé à un échange de connaissances sur les processus pouvant être adoptés pour la réussite des activités agricoles de type oasien.

Des processus s'articulant autour d'une agriculture intégrée reposant sur une diversification de la production végétale et animale en vue d'une amélioration de la qualité et des rendements, en plus d'une économie de l'eau, de l'énergie et du foncier agricole, et une adaptation aux aléas du changement climatique.

A ce titre, a été présentée une expérience agricole intégrée, pilotée par un ingénieur agronome sur une superficie de 1.000 m² au niveau du périmètre agricole Badriane, sur le territoire de la wilaya déléguée de Timimoun.

L'expérience vise à développer un modèle agricole durable, servant aussi d'espace de formation pédagogique et de vulgarisation pour les agriculteurs appelés, à leur tour, à le généraliser à l'échelle nationale, voire africaine, selon le coordinateur de la rencontre, Dr.Mohamed Bouchentouf.

A travers ce modèle, les agriculteurs s'orientent vers une diversification d'activités agricoles sur un espace ne dépassant pas l'hectare, en recourant à des techniques économes en eau d'irrigation à travers la préservation de l'humidité des sols cultivés en intercalaire entre les palmiers et les arbres fruitiers, et l'exploitation des énergies renouvelables pour la mobilisation des eaux d'irrigation, a-t-il expliqué.

Le modèle en question permet à la fois des plantations arboricoles fruitières et des cultures maraichères en double sessions sur la même saison agricole en milieu oasien, en plus d'élevages aquacole et avicole, la production de viandes rouges et de lait, soit une diversification des sources d'alimentation d'origines végétale et animale. Ce processus d'exploitation agricole est susceptible de se développer et de se transformer en entreprise autogérée, passant de la phase de l'investissement et de la mise valeur à celle de la production et de la commercialisation, et donc d'atteindre la performance économique escomptée et de contribuer au développement local durable, dans ses dimensions économique, environnementale et touristique, a-t-on souligné.

L'objectif est également de valoriser les semences locales et les améliorer, en tant que patrimoine végétal susceptible de constituer la clé d'un véritable Challenge en vue d'assurer l'autosuffisance alimentaire dans la région.

Ce colloque scientifique a été organisé en collaboration avec le Centre de recherches en biotechnologie et sciences agroalimentaires de l'Université de Constantine, le Commissariat au développement de l'agriculture saharienne d'Ouargla, l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne de Biskra, le Laboratoire de Biotechnologie des rhizobiums et amélioration des plantes d'Oran, ainsi que des experts étrangers. Les organisateurs recherchent aussi par cette initiative un accompagnement par les pouvoirs publics de ce modèle agricole de type oasien, à travers la régularisation administrative du foncier agricole pour les investisseurs désireux de se lancer dans ce type d'exploitations aux fins de sa généralisation, ont-ils fait savoir.

APS

ALGER Reboisement du Bois des Cars de Dely Brahim à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre

Le Bois des Cars dans la commune de Dely Brahim (Ouest d'Alger) a bénéficié, jeudi, d'une campagne de reboisement supervisée par le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'arbre.

Accompagné de membres des Scouts musulmans algériens (SMA), le wali d'Alger a supervisé l'opération de plantation d'arbres au Bois des Cars de Dely Brahim, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'arbre célébrée le 25 octobre de chaque année.

M. Sayouda a indiqué que ses services «accordent un grand intérêt» aux espaces verts au sein des cités notamment dans les nouveaux quartiers qui bénéficieraient, selon lui, d'un programme de reboisement à même d'améliorer le cadre de vie de la population.

L'un des plus importants espaces verts de la capitale, le Bois des Cars, qui s'étend sur 8 hectares, se situe sur les axes routiers menant aux communes de Chéraga et de Beni Messous.

Dans ce cadre, le président de la circonscription des forêts de Chéraga, Farid



Belaïd a indiqué que cette forêt comprend plusieurs types d'arbres tels que le pin d'Alep, le pin maritime, le pin fruitier et autres dont la moyenne d'âge est de 80 ans. Composé à 80% d'arbres, cet espace, qui a récemment bénéficié d'une opération d'aménagement et de réhabilitation, a été doté de tables, de bancs et de sanitaires ainsi que d'un

stade de proximité et d'un terrain de pétanque. La gestion du Bois des Cars relève actuellement des prérogatives des services de la commune de Dely Brahim, et ce en vertu d'un arrêté ministériel promulgué en mai 2007. Les services des forêts ont pour mission le suivi de la richesse forestière du Bois. L'Algérie célébrera vendredi 25 octobre la Jour-

née nationale de l'arbre. A cette occasion, une commission sectorielle a été créée au niveau du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche pour faire réussir la campagne de reboisement qui se poursuivra jusqu'au 21 mars 2020 sous le slogan «un arbre pour chaque citoyen» à travers tout le territoire national.

SÉTIF : Vers l'élimination du plus grand et dernier site d'habitat précaire de la wilaya

Une opération est en cours pour éradiquer totalement le plus grand et dernier site d'habitat précaire de la ville de Sétif qui est Chouf Lekdad, a affirmé jeudi le wali Mohamed Belkateb. Lors d'une rencontre portant sur les projets de logements à réceptionner, à l'occasion du 65^{ème} anniversaire du déclenchement de la ré-

volution, le wali a assuré qu'une partie des logements sociaux à réceptionner en cette occasion sera destinée aux habitants de Chouf Lekdad, ajoutant que ce premier quota sera suivi par un autre plus important au début de l'année prochaine.

Le wali a relevé que 65 % des habitants de la cité Chouf Lekdad, située

au Nord-ouest de la ville de Sétif, ont exprimé le souhait de demeurer dans leurs habitations et de voir leur situations régularisées, assurant que les mesures administratives sont en cours pour étudier ces régularisations et qu'en l'absence de conditions requises ils seront dédommagés par des logements sociaux.

MILA : 840.000 euros d'exportations depuis le début de l'année en cours

La wilaya de Mila a réalisé des exportations hors hydrocarbures d'une valeur de 840.000 euros depuis le début de l'année 2019 à ce jour et ce à travers l'exportation de divers produits, a annoncé jeudi le directeur de la Chambre de commerce et d'industrie CCI-Beni Haroun.

S'exprimant en marge du Salon de la production locale, organisé à la Maison de la culture Mebarek El Milli de la ville de Mila, Abdelouahab Tiba, a indiqué

à l'APS que «cette année a été marquée par l'exportation de produits fabriqués dans la wilaya de Mila, à l'instar des biscuits qui ont été exportés vers la Guinée».

«En plus de l'exportation de fibres de polyester, ainsi que les escargots vivants depuis plusieurs années vers la Tunisie, l'oignon sauvage vers l'Italie et l'huile d'olive vers Oman, la wilaya de Mila a exporté cette année l'argile, utilisé dans la fabrication de batteries, vers la Chine», a ajouté le même

responsable. Il a également assuré que la valeur des exportations depuis le début de cette année est presque similaire à celle enregistrée l'année dernière, à la même période.

Les préparatifs sont en cours pour l'exportation de nouveaux produits vers des pays africains, tels que les produits parapharmaceutiques, qui seront exportés pour la première fois vers la Mauritanie, a fait savoir le même responsable, ajoutant que des produits arti-

sanaux, notamment «El Mahras» (pilon), seront exportés vers le Maroc, en plus de l'exportation de différents types de gâteaux fabriqués localement vers le Sénégal et le Cameroun.

A noter que cette année a été marquée par une expansion des activités d'exportation vers l'Afrique, en particulier après l'adhésion de l'Algérie à la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), qui entrera en service en 2020, selon la même source.

EL-OUED : 91 bus mis à la disposition des étudiants

Une flotte de 91 bus, d'une centaine de places chacun, a été mobilisée, au titre de la saison universitaire 2019/2020, pour le transport des étudiants de l'université Chahid Hamma Lakhdar à El-Oued, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des œuvres universitaires. Ces bus universitaires devront couvrir plus de 35 dessertes, dont une vingtaine de lignes suburbaines pour le transport des étudiants

des communes du Sud-est et Sud-ouest de la ville d'El-Oued, et une quinzaine d'autres pour les dessertes au chef-lieu de wilaya, a expliqué le directeur des œuvres universitaires, Khaled Abdelhakem. La direction des œuvres universitaires s'est attelée, par souci de prendre en charge les préoccupations des étudiants issus des communes enclavées, à assurer le transport des étudiants des localités dis-

tautes de plus de 10 km du chef-lieu de la commune d'El-Oued, a-t-il ajouté. Cette flotte de transport universitaire permettra de palier au déficit accusé en matière de prestations de transport enregistré durant les saisons précédentes, et contribuer à leur amélioration. L'université Chahid Hamma Lakhdar d'El-Oued compte plus de 28.000 étudiants répartis sur huit facultés.

INCIDENT

Deux morts dans une explosion de l'une des unités du complexe Tosyali « d'Oran

Une explosion survenue vendredi matin, au sein de l'une des unités du complexe sidérurgique ½ Tosyali «, situé à Béthioua, est d'Oran, a fait (02) deux morts et un blessé, selon un premier bilan provisoire communiqué à l'APS, par la direction de l'entreprise.

Il s'agit d'une explosion observée au niveau de l'unité de dépoussiérage du complexe, les circonstances de cet incident n'ont pas été encore connues, selon la même source.

Des équipes spécialisées se sont sur place pour enquêter sur les causes de cet incident, a-t-on indiqué, notant que cette explosion a fait un blessé au minimum et qui a été transféré vers l'hôpital.

Tosyali, est une société de droit algérien, spécialisée dans la sidérurgie, entrée en production depuis 2013 dans le cadre d'un investissement réalisé par un opérateur turc.



SELON LA PROTECTION CIVILE

Incendie au niveau d'un centre commercial à Alger

Un incendie s'est déclaré, jeudi matin, dans un centre commercial situé à Khelefia Boukhalfa, dans la commune de Sidi M'hamed (Alger), avant de se propager à nombre d'appartements dans le même immeuble et d'autres à proximité, sans déplorer aucune victime, ont indiqué les services de la protection civile qui sont intervenus pour évacuer les familles et circonscrire l'incendie.

«Un incendie s'est déclaré vers 03h:30 au niveau d'un centre commercial à Khelefia Boukhalfa (Alger), ravagé totalement par les flammes qui se sont propagées à travers l'immeuble du centre commercial et d'autres à proximité», a précisé le chargé de l'information auprès de la protection civile de la wilaya d'Alger. Le lieutenant Khaled Benkhelallah, dans une

déclaration à l'APS. Pour faire face à la propagation du feu, les éléments de la protection civile ont procédé à l'évacuation des lieux (près de 20 familles) pour maîtriser l'incendie.

Le feu a été complètement circonscrit vers 06h:00. Pour ce faire, les services de la protection civile ont mobilisé plus de soixante (60) pompiers et sept (07) unités dont l'unité principale de wilaya et l'unité nationale d'instructions de Dar El Beida, outre quatorze (14) camions anti-incendie, deux (02) camions-échelle, un (01) camion pour l'éclairage et cinq (05) am-



balances. Le même responsable a indiqué qu'«aucune victime n'est à déplorer».

Les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et circonstances de cet incendie.

M'SILA :

Arrestation d'une bande de voleurs de bétail

Un réseau spécialisé dans le vol de bétail composé de trois individus résidant dans les wilayas de M'sila et Djelfa a été démantelé au cours des dernières 24 heures par les éléments de la gendarmerie nationale de Hammam Dalaa

(wilaya de M'sila) a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de ce corps constitué. 91 ovins ont été restitués dans la wilaya de Djelfa à l'issue des enquêtes menées à M'sila et Djelfa par les éléments de la gendarmerie na-

tionale, a-t-on précisé, signalant que le bétail volé se trouvait dans l'étable de l'un des individus de ce réseau, située dans la commune de Sidi Laâdjel dans la wilaya de Djelfa. Les membres de ce réseau seront présentés devant le procureur

de la république près le tribunal de Hammam Dalaa pour le chef d'inculpation de constitution d'un groupe de malfaiteurs et vol de bétail, a conclu la cellule de communication de la gendarmerie nationale de la wilaya de M'sila.

SOUK AHRAS :

8 personnes en détention provisoire pour falsification de documents de base de véhicules

Huit personnes ont été placées en détention provisoire par le juge instructeur près le tribunal de Souk Ahras et huit autres sous contrôle judiciaire alors que huit autres sont toujours en fuite dans une affaire de falsification de documents de base de véhicules, apprend-on jeudi de source judiciaire. Les personnes placées en détention provisoire sont accusées de «constitution d'une association de malfaiteurs dans le but de falsifier avec utilisation de cachet de l'Etat, falsification

et utilisation d'imprimés de l'administration publique, faux et usage de faux, obtention indue de documents, abus de fonction et contrefaçon», selon la même source. Selon le chargé de communication des services de la sûreté, Karim Merdaci, la brigade économique de la police judiciaire de la sûreté de wilaya, agissant sur informations, a réussi à démanteler ce réseau transfrontalier de falsification de documents de base de véhicules neufs afin de les introduire dans la cellule d'im-

matriculation de la commune de Souk Ahras et les enregistrer aux noms de personnes tierces, dont les pièces d'identité étaient utilisées à leur insu. L'enquête a permis de découvrir 53 dossiers de base falsifiés et enregistrés, de récupérer 23 véhicules de modèles et marques divers et l'arrestation de 24 personnes dont 4 fonctionnaires de la commune de Souk Ahras, selon la même source qui a indiqué que 34 victimes ont été escroquées dans cette affaire.

ANNABA:

Le président d'APC de Ain El Barda suspendu de ses fonctions

Le président de l'assemblée populaire communale (P/APC) de Ain El Barda (Annaba), Rabai Mehaouchi du parti du Front de libération nationale (FLN) a été suspendu, jeudi de ses fonctions à la tête de

cette collectivités locale, a annoncé le wali, Tewfik Mezhoud.

Le même responsable, a précisé en marge de l'installation au siège de la commune d'Annaba du nouveau prési-

dent de l'assemblée populaire communale (P/APC) de cette même commune que cette suspension a pour but de mettre fin à la situation de blocage à laquelle est confrontée cette collectivité locale ainsi que

les poursuites judiciaires que fait l'objet le maire suspendu.

Le wali a affirmé que la priorité reste d'assurer le bon fonctionnement de cette collectivité locale dans l'intérêt de ses citoyens.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 8 morts et onze blessés en 24 heures

Huit (8) personnes ont trouvé la mort et onze autres ont été blessées dans quatre accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, indique jeudi la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila, avec cinq morts et quatre blessés, suite à collision entre un camion, un véhicule léger et un bus de transport de voyageurs, survenue sur la Route nationale RN.46 à Tamime, au niveau de la commune et daïra de Bensrou, note la même source.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans un centre commercial au niveau de la rue Khelifa Boukhalfa, à Alger.

L'incendie s'est propagé, par la suite, à quatre appartements situés dans deux immeubles mitoyens, ce qui a nécessité l'évacuation de 15 familles, par mesure de sécurité, ajoute la Protection civile.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 2.557 décès et 24.397 blessés lors des 9 premiers mois de 2019 (CNPSR)

Deux mille cinq-cent cinquante-sept (2.557) personnes ont trouvé la mort et 24.397 autres ont été blessées dans 17.525 accidents de la route survenus au niveau national, lors des neuf (09) premiers mois de l'année en cours, a indiqué jeudi un bilan du Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR).

Par rapport à la même période de 2018, une hausse de 0,35% (soit 9 personnes) a été enregistrée dans le nombre des décès, tandis que celui des blessés a baissé de 4,52% et celui des accidents de 2%, a conclu le communiqué.

ORAN:

2 morts dans une collision entre un train et une voiture à Messerghine

Un grave accident de la route s'est produit, jeudi matin, à l'entrée de la commune de Messerghine (à l'Ouest d'Oran), suite à une collision entre un train de voyageurs assurant la ligne Oran-Aïn Temouchent et un véhicule léger causant la mort de deux personnes, selon les services de la protection civile d'Oran.

L'incident s'est produit à 7h36 lorsque le train est entré en collision avec une voiture de marque Renault 4, ce qui a entraîné la mort d'un garçon de 10 ans et un homme de 53 ans, précise la même source, ajoutant que les deux victimes ont rendu l'âme sur place.

Les deux dépouilles ont été déposées à la morgue de l'hôpital universitaire d'Oran, a-t-on souligné.

GRANDE BRETAGNE : Pas de confirmation de la nationalité des morts du camion

L'ambassade de Chine au Royaume-Uni a déclaré vendredi que la police britannique était pour l'instant dans l'incapacité de confirmer que les 39 morts retrouvés dans un camion près de Londres étaient bien des ressortissants chinois.

Des agents de l'ambassade se sont rendus jeudi dans le comté d'Essex, là où les corps des victimes ont été retrouvés dans un camion frigorifique garé dans une zone industrielle. La police britannique a déclaré «penser qu'il s'agit de ressortissants chinois». Le contenu du camion était arrivé en provenance de Zeebrugge, en Belgique.

«La police britannique a déclaré qu'elle était en train de vérifier l'identité des victimes, et qu'elle ne pouvait pas confirmer dans l'immédiat qu'il s'agit de ressortissants chinois», a indiqué un porte-parole de l'ambassade de Chine au Royaume-Uni dans un communiqué publié sur son site internet.

Le consul général de Chine au Royaume-Uni, Tong Xuejun, a déclaré jeudi à la télévision publique chinoise CCTV qu'il avait rencontré la police locale.

«Nous allons pousser la police britannique à continuer son enquête afin de découvrir la vérité. Nous tiendrons les médias informés de l'évolution de la situation», a indiqué M. Tong.

La police britannique a arrêté le chauffeur du camion dans le cadre d'une enquête pour meurtre. Elle a par ailleurs indiqué que les victimes étaient huit femmes et 31 hommes. Le drame rappelle un précédent au Royaume-Uni: en juin 2000, 58 clandestins chinois avaient été retrouvés morts asphyxiés dans un camion dans le port de Douvres (sud-est).

ETHIOPIE : Plus de 200.000 personnes déplacées suite aux intempéries

L'organisation des Nations-Unies a indiqué, jeudi, que les fortes précipitations qui ont frappé l'Éthiopie ce mois-ci ont déplacé plus de 200.000 personnes dans le pays, dont la plupart dans la région Somali. «Les partenaires humanitaires (des Nations-Unies) apportent leur soutien au gouvernement éthiopien, mais les infrastructures endommagées entravent l'accès aux personnes dans le besoin», a indiqué le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU. Selon lui, près de 8 millions de personnes en Éthiopie continueront d'avoir besoin d'une aide humanitaire pour le reste de l'année. Cependant, le plan d'intervention humanitaire de 2019, d'un milliard de dollars, n'est financé qu'à 61%, a-t-il déploré. Le gouvernement éthiopien et les agences humanitaires sont confrontés au triple défi posé par la sécheresse dans l'est et le sud-est du pays, les inondations, et les besoins humanitaires et de redressement importants des personnes déplacées, des rapatriés et des communautés hôtes, a précisé le porte-parole lors de son point de presse à New York.

FRANCE : 3 morts suite aux intempéries dans le sud du pays

Trois personnes sont mortes en raison d'intenses intempéries qui ont frappé le sud de la France ces derniers jours, selon un premier bilan annoncé jeudi par le ministère de l'Intérieur. Depuis la nuit de mardi à mercredi, de violents orages accompagnés de fortes pluies et des inondations ont paralysé plusieurs départements du sud du pays - Var, Aude, Pyrénées orientales ou encore de Hérault - nécessitant la mobilisation de sapeurs-pompiers et de forces de la sécurité civile. Dans un communiqué relayé par des médias, le ministère de l'Intérieur a fait état de «1.773 interventions» qui ont mobilisé «plus de 2.000 sapeurs-pompiers et forces de la sécurité civile pour répondre à cette situation de crise qui a impacté simultanément jusqu'à 8 départements». Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a invité les préfets à communiquer dans les meilleurs délais la liste des communes touchées par ces inondations (ruissellement, coulées de boue, débordement de cours d'eau) afin d'accélérer la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Quant à elle, la ministre de la Transition écologique et solidaire, Elisabeth Borne,

PLUIES DILUVIENNES AU JAPON: Un mort et deux disparus

Une personne a été tuée et deux autres sont portées disparues suite à des glissements de terrain provoqués, vendredi, par des pluies diluviennes au Japon, a annoncé un responsable local, deux semaines seulement après le passage meurtrier sur le pays du typhon Hagibis.

Une femme d'une quarantaine d'années a été transportée à l'hôpital et une sexagénaire a disparu après que deux maisons eurent été atteintes par un glissement de terrain dans la région de Chiba au sud-est de Tokyo, a précisé un responsable des services locaux de gestion des catastrophes. «Son décès a été ultérieurement confirmé», a-t-il ajouté au sujet de la femme admise à l'hôpital. Un autre glissement a détruit une maison à Chiba et un sexagénaire a été porté disparu, a précisé ce responsable, ajoutant que les services de secours étaient à la recherche des deux disparus. L'Agence japonaise de météorologie (JMA) a émis des alertes aux inondations et glissements

de terrain dans plusieurs zones comprises dans l'est, le centre et une partie du nord du Japon. «Nous constatons des précipitations extrêmement intenses dans des zones centrées sur la préfecture de Chiba», a précisé la JMA sur son compte Twitter. «Les risques de catastrophes étant déjà accrus et les pluies devant persister, soyez extrêmement vigilants concernant les glissements de terrain, la montée des cours d'eau et les inondations», écrit-elle. Des appels non contraignants à évacuer ont été émis pour 340 000 habitants de Fukushima et 500 à Chiba, a rapporté la chaîne de télévision publique NHK. Des images montraient des voitures roulant sur des routes



en partie inondées et des rivières gonflées semblant sur le point de sortir de leur lit. Quelque 4700 maisons des régions affectées étaient privées d'électricité vendredi soir et certaines lignes de train étaient suspendues, ont déclaré les responsables. Les habitants de ces zones sont encore en train de nettoyer et réparer les dégâts du violent typhon Hagibis, qui a provoqué la mort de plus de 80 personnes au Japon. Plusieurs rives de cours d'eau et digues endommagées pendant le typhon n'ont toujours pas été réparées.

ÉTATS-UNIS: 2000 résidents évacués en raison d'un grave incendie de forêt à Los Angeles

Environ 2000 résidents du nord de la Californie ont reçu, jeudi, un ordre d'évacuation après le grave incendie de forêt baptisé «Kincade Fire» qui s'est déclaré pendant la nuit, selon des sources médiatiques locales. Selon le Service californien de protection des forêts et de prévention des incendies (Cal Fire), cet incendie qui a pris, mercredi soir, s'est étendu très rapidement, ayant brûlé plus de 40,5 kilom-

tres carrés de terrain à compter de jeudi midi, hors de tout contrôle. Plus de 500 pompiers sont en train d'affronter le brasier dans le comté de Sonoma, mais leurs efforts qui ont duré toute la nuit ont été essentiellement focalisés sur les évacuations, tandis que les vents violents ont rendu le feu difficile à contenir. «Nos avions bombardiers d'eau ne peuvent pas larguer dans ces conditions. Dans de tels cas où la vitesse

du vent est si élevée, le contrôle du feu est au-delà de nos capacités. Ajoutez à cela les mauvaises conditions dues au terrain, au carburant, à la chaleur et à l'humidité, et le confinement devient d'autant plus difficile», a confié Mark Parks de Cal Fire à la chaîne de télévision locale KCRA. Selon la presse, des dizaines de bâtiments ont été incendiés, mais aucune victime n'a été rapportée jusqu'à présent.

MÉTÉO L'Organisation météorologique mondiale craint de perdre ses fréquences radio, selon l'ONU

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a appelé les gouvernements du monde entier à protéger les fréquences radio utilisées pour la transmission d'informations recueillies par les dispositifs météorologiques comme les ballons-sondes et les satellites, a déclaré jeudi un porte-parole de l'ONU. Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, a indiqué que l'OMM avait rapporté «une inquiétude croissante au sein de la communauté météorologique, qui craint que la concurrence de plus en plus intense pour la bande passante (...) en vienne à porter préjudice aux applications pratiques liées aux satellites d'observation de la Terre, aux radiosondes, aux appareils aériens, aux radars et à divers autres systèmes



d'observation». M. Dujarric a déclaré que l'OMM considérait notamment les services de téléphonie mobile de nouvelle génération (tels que la 5G) comme une menace pour la bande passante établie. Ce plaidoyer en faveur de la préservation de la bande passante de l'OMM survient juste avant la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-2019), une conférence organisée tous les trois ou quatre ans par l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour examiner les réglementations régissant l'utilisation du spectre des fréquences radio et des orbites satellitaires, a déclaré le porte-parole. L'UIT a annoncé que la conférence se tiendrait cette année à Charm el-Cheikh, en Égypte, du 28 octobre au 22 novembre.

CHINE : 7 morts dans l'incendie d'une usine dans le nord du pays

Sept personnes ont péri jeudi dans un incendie qui s'est déclaré au niveau d'une usine de production de l'acier dans la province du Hebei, dans le nord de la Chine, ont indiqué les autorités locales. D'après le département provincial de gestion des urgences de la province du Hebei, cité par des médias, l'incendie s'est déclaré aux alentours de 03h30 (HL) dans un atelier de l'aciérie Hebei Xinghua Iron and Steel Co., Ltd., située dans la ville de Handan, précisant qu'une enquête était en cours. Dimanche, quatre autres personnes ont été tuées et trois grièvement blessées dans un incendie qui s'est produit dans une usine de la province du Fujian, dans l'est du pays. Mars dernier, une explosion dans une usine chimique de la province du Jiangsu (est) a fait au moins 78 morts.



CANCER DU SEIN : Le dépistage précoce de nouveau préconisé

Les oncologues ont mis l'accent, mercredi à Alger, sur l'impératif du dépistage précoce du cancer du sein, dont 12.000 nouveaux cas sont enregistrés chaque année.

Lors de leur réunion annuelle, les coordinateurs du Réseau national des registres du cancer ont tiré la sonnette d'alarme sur la croissance «alarmante» des nouveaux cas du cancer du sein, dont le nombre avoisine annuellement les 12.000 sujets, relevant notamment le jeune âge et le stade souvent très avancé des malades. Quelque 44.000 nouveaux cas de cancer, tous types confondus, sont annuellement enregistrés en Algérie, dont 25.000 femmes et 19.000 hommes, ont ils fait savoir.

Selon les registres de 2017, les types de cancer les plus récurrents chez les femmes sont les cancers du sein, du colorectal, de la thyroïde et du col de l'utérus, et chez les hommes, les cancers du colorectal, du

poumon, de la prostate, de la vessie et de l'appareil digestif.

Concernant la répartition géographique, l'on dénombre plus de 19.000 nouveaux cas à l'est du pays, contre plus de 17.000 dans le centre, et près de 8.000 à l'ouest, selon les statistiques de 2017.

Le coordinateur du registre du cancer de la région est, Pr. Cherif Hamdi, également chef de service d'épidémiologie à l'EHU de Sétif, a énuméré les facteurs à l'origine de la prolifération des cas de cancers, citant le vieillissement de la population, le changement du mode alimentaire, outre les facteurs d'ordre écologique, tel que la pollution, ou social comme le tabac, l'alcool et la drogue. Selon les statis-



tiques communiqués par le Pr. Hamdi, la hausse annuelle du cancer du sein est de 8%, du colorectal et de la thyroïde 7%, alors que le cancer de l'appareil digestif a connu une baisse de 3% et celui du col de l'utérus de 2%. Le nombre de nouveaux cas (tous types de cancers confondus)

devrait dépasser les 60.000 à l'horizon 2025, a-t-il indiqué, ce qui placera l'Algérie au rang des pays occidentaux où l'âge est le 1er facteur à l'origine de cette maladie, d'où l'impératif de mesures urgentes, notamment de campagnes préventives pour le dépistage précoce.

CANCER DU COL UTÉRIN : Le frottis, meilleur moyen de lutte contre la maladie en attendant l'introduction du vaccin

«Le frottis reste le meilleur moyen pour lutter contre le cancer de l'utérus en attendant l'introduction dans les quelques années à venir du vaccin contre le HPV, le virus qui cause cette maladie», indique à l'APS le Pr. Chafi, chef de pôle de maternité à l'EHU d'Oran. Selon ce spécialiste, le vaccin contre le HPV que l'Algérie «ne devra pas tarder à introduire dans le calendrier de vaccination est en mesure d'éradiquer le cancer du col de l'utérus». En attendant, dit-il, «il faut axer la lutte contre ce cancer sur la sensibilisation des femmes et sur la nécessité de faire un frottis toutes les deux années».

Le frottis est un geste médical consistant à prélever des cellules superficielles par un léger frottement à l'aide d'une petite brosse, d'une spatule ou encore d'un coton-tige spécial. Ce genre d'examen est assuré dans les services gynécologiques des établissements de santé publique comme chez les gynécologues privés. Le frottis le plus courant est le frottis cervico-vaginal, explique-t-on, ajoutant qu'il s'agit d'un examen gynécologique qui consiste à prélever des cellules du col de l'utérus et à les observer au microscope afin d'en analyser l'aspect dans le but de déceler un cancer ou des lésions précancéreuses.

«Plus les lésions sont découvertes tôt, plus les chances de guérison augmentent», explique le Pr Chafi, ajoutant que toute femme ayant une activité sexuelle devra effectuer cet examen.

S'agissant de la vaccination contre le HPV, le Pr Chafi indique qu'il est question de l'introduire dans le calendrier de vaccination touchant les enfants des deux sexes, «car l'homme, même s'il n'est pas affecté par ce virus, est responsable de sa transmission à la femme, par le biais de rapports sexuels».

En tant que spécialiste, le Pr Chafi soutient la démarche de l'Algérie de «ne pas se précipiter pour l'acquisition du vaccin», car le recul, selon lui, «permet de relever et de constater ses résultats dans d'autres pays».

Par ailleurs, le vaccin évolue, alors qu'il a démarré avec deux virus, il est à plus d'une dizaine actuellement. «Le fait d'attendre, nous permettra d'avoir des vaccins à de moindre coûts et qui donnent l'immunité contre un grand nombre de virus HPV», souligne-t-il.

ORAN:

Réception de quatre hôpitaux et du centre national des grands brûlés en mars 2020

Quatre hôpitaux, ainsi que le centre des grands brûlés seront réceptionnés et inaugurés en mars 2020, a annoncé jeudi le wali d'Oran, lors d'une visite d'inspection des structures de santé en cours de réalisation dans la wilaya. Il s'agit de deux hôpitaux de 240 lits chacun, réalisés dans les communes de Gdyl et Sidi Chahmi non loin de la localité de «Nedjma» (ex-Chteibo) par une entreprise turque, d'un hôpital de 120 lits à Oued Tlélat et un autre de 60 lits dans la commune d'El-Kerma, réalisés par une entreprise privée algérienne. Lors d'un point de presse, Abdelkader Djellaoui a déclaré que «l'Etat algérien a consacré des sommes énormes pour le secteur de la santé dans le groupement d'Oran», soulignant que ces hôpitaux n'ont rien à envier à des structures européennes du point de vue qualité. Il a indiqué que ces hôpitaux réalisés pour le groupement d'Oran ont une vocation régionale et peuvent recevoir les

malades des wilayas limitrophes, ajoutant qu'ils seront utilisés lors des Jeux méditerranéens de 2021 à Oran. Le centre national des grands brûlés, qui sera également inauguré en mars prochain, est situé dans la zone de l'USTO, non loin également de l'Établissement hospitalier universitaire (EHU) «1er novembre».

Selon les explications fournies, ce centre est le second du genre en Algérie après celui de Skikda. Le taux d'avancement de ses travaux est estimé à 98% et sa réalisation a coûté plus de 2,38 milliards DA. Le centre permettra, une fois opérationnel, de combler un grand déficit dans le traitement des grands brûlés.

Concernant le Centre national anticancer, qui accuse un grand retard, notamment dans la confection de nombreux cahiers de charges concernant plusieurs de ses compartiments, il a déclaré que sa réalisation pour un coût de 3,45 milliards DA répond à la politique nationale de prise en charge

des pathologies cancéreuses. Il se veut un centre national de référence pour la recherche, l'expertise, l'observation, l'évaluation, la formation et l'enseignement permettant de déterminer la politique des soins en épidémiologie, en sciences humaines, sociales et aussi en matière d'éthique médicale. L'innovation des diagnostics et les essais chimiques, ainsi que la mise en place de nouveaux concepts et consensus thérapeutiques feront également partie de ses missions, a-t-il fait savoir. Par ailleurs, d'autres projets inspectés connaissent des retards dus, entre autres, à l'attente des budgets, une lenteur dans la confection des cahiers de charges et non paiement des ordres de services (ODS) aux entreprises de réalisation.

A ce propos, le wali a estimé que «malgré les retards constatés et quelques imperfections, la situation est sous contrôle», rappelant qu'il y a un calendrier des réalisations et des réceptions à respecter.

SIDI BEL-ABBÈS :

Plaidoyer pour la généralisation de la formation des généralistes en santé mentale

Les participants à des journées médicales de santé mentale ayant pris fin jeudi à Sidi Bel-Abbès ont plaidé pour la généralisation de la formation en santé mentale au profit des praticiens généralistes pour enrichir leurs connaissances dans ce domaine et les adapter aux nouveautés.

Les intervenants ont mis l'accent sur le renforcement de la formation des généralistes pour leur permettre de prendre en charge des malades souffrant de troubles psychiques et mentaux qu'ils rencontrent lors de l'exercice de leurs fonctions, leur prescrire le traitement adéquat et, par conséquent, réduire la tension sur les établissements spécialisés en santé mentale.

Dr Mohamed Chekali, directeur adjoint au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a relevé que la demande en santé mentale est en nette croissance, estimant qu'il est possible de réduire la tension sur les établissements spécialisés à travers la formation des généralistes, surtout ceux exerçant en zones éloignées.

Dr. Chekali a mis en exergue l'importance du rôle des généralistes en matière de diagnostic des cas de troubles psychiques dont la dépression et l'autisme qui «nécessi-



tent un traitement immédiat», insistant sur le renforcement de la formation périodique des généralistes dans ce domaine.

Les participants à la rencontre ont mis l'accent également sur la coordination des efforts entre les secteurs public et privé pour combler le déficit en spécialistes en psychiatrie et l'encouragement des paramédicaux à suivre une formation spécialisée en santé mentale qui accuse un déficit.

Ils ont exprimé leur volonté de coopérer avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière pour la réussite du plan national de promotion de la santé mentale dans la perspective de renforcer la prise en charge des malades en élaborant un fichier national des malades qui permet d'établir une base de données et faciliter le travail des praticiens.

Les journées de formation, organisées quatre jours durant par la direction de wilaya de la santé et de la population sous l'égide du ministère de tutelle au niveau de l'école paramédicale de Sidi Bel-Abbès, ont ciblé 45 généralistes des wilayas dans l'Ouest du pays pour les former en santé mentale.

CHEVILLES FRAGILES : 4 MOUVEMENTS POUR LES RENFORCER

Elles nous permettent de marcher, courir, sauter, danser... sans que l'on prête attention à elles. Mais il suffit d'une entorse, d'une tendinite ou d'un peu d'arthrose pour que tout à coup nos chevilles occupent tout notre esprit. Voici 4 exercices à faire pour les renforcer et prévenir les accidents douloureux.

Faites de petits cercles avec les chevilles

Pour renforcer les muscles dans et autour de la cheville et améliorer la stabilité de l'articulation, commencez par faire de petits cercles. Asseyez-vous sur une chaise et étendez votre jambe droite, genou droit. Déplacez votre pied droit dans le sens des aiguilles d'une montre, entre 1 et 20 fois. Reposez votre jambe pendant 5 secondes, puis étendez-la à nouveau, et déplacez votre pied dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, le même nombre de fois. Alternez les jambes et faites de 3 à 4 séries de chaque côté.

Erivez l'alphabet avec le gros orteil

Cet exercice est beaucoup moins simple qu'il n'y paraît mais il permet de véritablement renforcer vos chevilles. Assis sur une chaise, maintenez votre jambe droite en avant. Utilisez votre gros orteil comme un stylo et faites mine d'écrire l'alphabet sur le sol en commençant par les lettres majuscules. Répétez l'exercice avec l'alphabet en lettres minuscules puis changez de pied et recommencez l'exercice.



Assouplissez le tendon d'Achille

Après 40 ans, les tendinopathies du tendon d'Achille sont fréquentes en raison du vieillissement du tendon. Faire des étirements réguliers permet de le rendre plus flexible. Pour cet exercice, tenez-vous debout. Reculez une jambe tout en la gardant droite et en posant le talon sur le sol. Puis poussez la hanche vers l'avant tout en fléchissant le genou à un angle d'environ 45 degrés. Maintenez cette position pendant 15 à 30 secondes et changez de jambe. Répétez 2 à 4 séries sur chaque jambe.

Renforcez les tendons péroniers

Les tendons péroniers longent le côté extérieur de la cheville. Ils sont primordiaux pour sa force et son soutien. Ce sont d'ailleurs les tendons que les coureurs, footballeurs ou danseurs pensent à échauffer en premier avant chacun de leur entraînement. Pour les renforcer, l'exercice est tout simple : pieds nus, roulez doucement sur l'extérieur de votre pied et marchez dans cette position pendant une minute. Cela permet de renforcer ce tendon relié au péroné et permet aussi de prévenir les entorses de la cheville.

CHEVILLE : EN FINIR AVEC LES ENTORSES À RÉPÉTITION

Des chevilles qui se dérobent sans cesse, des entorses plusieurs fois par an ? Sans doute souffrez-vous d'une instabilité chronique de la cheville, souvent consécutive à une première entorse mal soignée. La rééducation donne de bons résultats en redonnant force et stabilité.

Une partie de football, un saut en parachute ou, plus bêtement un simple faux pas, un trottoir que l'on n'a pas vu, la cheville se tord, le pied part vers le bas et en dedans, les ligaments s'étirent, se déchirent et même parfois, se rompent. C'est l'entorse. Parfois, la douleur est vive, accompagnée d'un craquement sonore. Parfois, elle passe inaperçue. Mais quelques heures après, apparaissent souvent œdèmes et ecchymoses, empêchant parfois même le patient de poser son pied par terre.

Chaque jour en France, on dénombre environ 6000 consultations pour une entorse de la cheville. « Mais ce chiffre ne reflète pas la réalité. On estime que 6000 autres entorses de la cheville ne font pas l'objet d'une consultation médicale et ne sont donc pas soignées », indique le Dr Jean-Marie Coudreuse, responsable de l'unité de médecine du sport à l'hôpital Salpêtrière de Marseille. Or, ajoute-t-il, « c'est tout à fait regrettable, car une entorse endommage le ligament, et parfois aussi le nerf, et ces lésions peuvent être à l'origine d'une instabilité chronique de la

cheville qui entraînera à son tour de nombreuses autres entorses ». Dans de rares cas, une intervention chirurgicale (ligamentoplastie) peut être nécessaire. Mais le médecin n'envisagera cette solution qu'après avoir constaté l'échec de la rééducation.

Réduire pour redonner l'instabilité

Le Dr Jean-Marie Coudreuse préconise, pour chaque entorse, une série de douze séances de rééducation chez un kinésithérapeute : « Parfois, il en faudra une série supplémentaire mais, dans la majorité des cas, cela suffit et donne de très bons résultats ». La rééducation permet d'abord de réduire la douleur, ensuite de soigner les conséquences fonctionnelles de l'entorse. Chaque entorse s'accompagne d'une perte d'amplitude, de force et de stabilité. La rééducation vise à les rétablir », indique Jean-Marie Coudreuse.

Durant ces séances, le kinésithérapeute travaillera sur le renforcement musculaire des muscles fibulaires, qui courent sur la face externe de la jambe et maintiennent le pied dans son axe, et sur l'acquisition de nouveaux réflexes face à des situations d'instabilité. « Pour cela, les kinésithérapeutes ont longtemps utilisé des plateaux installés sur une sphère ou un cylindre, précise le Dr



Coudreuse. Ils disposent désormais de plateformes plus sophistiquées permettant de mesurer, grâce à des capteurs, la progression des patients. »

Renforcer la cheville avec un nouveau dispositif

Apparu récemment, Myolux est une sorte de chaussure qui entoure la cheville et stimule ses propriétés proprioceptives. « L'intérêt de ce dispositif est qu'il permet de stimuler la réponse de la cheville à l'instabi-

lité en situation réelle et non sur un plateau instable, un dispositif peu naturel. Et cela permet de continuer à vaquer à ses occupations. Lorsqu'on marche, qu'on monte les escaliers, Myolux agit. Néanmoins, tempère le Dr Coudreuse, s'il s'agit d'un outil efficace de rééducation pour le kiné, ce dispositif ne remplace pas pour autant les séances de rééducation. Un travail sur le renforcement musculaire devra être fait par ailleurs. » (Myolux, environ 70 euros, dans les pharmacies).

Epaule douloureuse : et si c'était une calcification ?

Une douleur violente dans l'épaule, qui survient par crises : c'est peut-être le signe d'une calcification tendineuse. Cette maladie touche essentiellement les femmes de 30 à 50 ans.

Endouleur violente au point de réveiller la nuit, qui « lance » par crises... Impossible de bouger le bras tellement ça fait mal, même quand on est immobile. Ces signes sont caractéristiques d'une calcification tendineuse, due à un dépôt de calcium en surface des tendons. Mais cela n'a rien à voir avec une alimentation qui serait trop riche en calcium. La maladie touche essentiellement les femmes, entre 30 et 50 ans. Elle peut même survenir plusieurs fois. Si elle se manifeste le plus souvent au niveau de l'épaule, elle peut aussi être généralisée. On parle dans ce cas de maladie des calcifications multiples. C'est douloureux, mais pas grave.

Des traitements à base d'antalgiques et d'anti-inflammatoires

Après avoir confirmé le diagnostic de calcification tendineuse avec une radio, le médecin cherche à soulager la douleur : immobilisation, glaçage, antalgiques par voie orale, infiltration font partie des traitements habituels. Si ça ne suffit pas, on peut utiliser des ondes de choc, comme on le ferait pour un calcul rénal. La ponction-trituration du tendon, qui consiste à ponctionner la calcification avec une aiguille sous contrôle radiologique, est de moins en moins pratiquée. Il existe en effet un risque d'infection ou de lésion tendineuse. En dernier recours, si la douleur persiste plus de six mois, mieux vaut retirer chirurgicalement l'accumulation de calcium. Mais la plupart du temps, le dépôt s'évacue spontanément au cours d'une crise extrêmement douloureuse qui correspond à la rupture de l'amas calcique.

COMMENT SOIGNER UNE ENTORSE BÉNIGNE ?

On arrive fatiguée dans la station de montagne, on glisse sur une plaque de glace... et c'est l'entorse. Bénigne, certes, mais à ne pas prendre à la légère. Topsanté.com vous donne la marche à suivre pour éviter les complications.

Entorse: une élévation des ligaments

Chaussures mal adaptées, absence d'échauffement, faux mouvement sur la neige... et votre cheville se tord ! L'articulation devient douloureuse et gonfle à l'extérieur, marcher devient difficile : c'est l'entorse, une élévation plus ou moins violente des ligaments articulaires, qui peuvent parfois se déchirer.

Tout de suite après l'accident, il est conseillé de rester au repos, car un nouveau faux mouvement risquerait d'aggraver les choses. En gardant l'articulation immobile, vous limitez aussi l'importance de l'hématome.

Vite, de la glace !

Surélevez le membre touché afin de faciliter le retour veineux et appliquez durant vingt minutes une poche de glace enroulée dans une serviette ou un mouchoir. Des pains de glace ou des glaçons glissés dans un gant de toilette font aussi l'affaire. L'application de froid limite le saignement au niveau des ligaments et atténue la douleur. Évitez les bombes de froid (sprays réfrigérants), ont l'efficacité est très moyenne dans ce genre de traumatisme.

Le froid doit être alterné avec une compression locale, à l'aide d'une bande cohésive (une bande de contention qui adhère sur elle-même mais qui n'adhère pas à la peau) car une simple bande de coton ne suffira pas à exercer une pression sur la zone touchée et à limiter ainsi le saignement à ce niveau. Elle se porte dix minutes,



pas plus, en alternance avec la poche de glace. Renouvelez l'opération deux ou trois fois. Si la douleur est intense, vous pouvez au préalable appliquer une crème ou un gel anti-inflammatoire.

Gonfle et douloureux : vite, un médecin!

Si l'articulation est gonflée et douloureuse, qu'elle devient violente, il est préférable de consulter rapidement un médecin, car seul un examen clinique permet de différencier une entorse d'une fracture.

De plus, comme une entorse non bénigne ne guérit pas spontanément, un traitement inadéquat peut être à l'origine de séquelles futures : douleurs, in-

stabilité ou raideur.

Quoiqu'il en soit, il est probable que vous ne remonterez pas sur les skis avant la fin de votre séjour car il est important de garder votre articulation au repos quelques jours.

De la kiné pour récupérer

À votre retour, des séances de kinésithérapie sont fortement conseillées avant de reprendre une activité physique régulière.

« La rééducation permet de renforcer les muscles stabilisant l'articulation et de travailler sur la proprioception (perception du corps dans l'espace), explique le Dr Jean-Marc Sène, médecin du sport. Elle lutte contre les dou-

leurs résiduelles, limite le gonflement et réduit le risque de récurrence. »

Selon la gravité de la lésion, de dix jours à un mois et demi d'exercices sont nécessaires pour aider l'articulation à récupérer

Entorse : votre kit de secours

Avant de partir en vacances, assurez-vous que vous avez emporté votre kit de secours :

- Des bandes cohésives de contention (Tensosup, Co-plus).
- Une pommade ou un gel anti-inflammatoire (non stéroïdien) pour calmer la douleur et réduire l'œdème (Advil® gel, Arnica).
- Un antalgique (paracétamol) pour calmer la douleur.

Tendinite : 4 solutions naturelles pour la soigner

Les vacances sont souvent l'occasion de se remettre au tennis, au jogging ou à beachvolley... Et sont aussi l'occasion de tendinites de la cheville ou du genou, faute de s'être bien échauffé ! Voici quelques recettes naturelles pour soulager la douleur et l'inflammation avant de consulter un médecin.

Le traitement de base d'une tendinite est simple : du repos et du froid (appliquez une poche réfrigérée pendant une quinzaine de minutes sur l'endroit où vous avez mal). Mais certains remèdes peuvent venir en complément pour aider à soulager la douleur.

En homéopathie

Prenez Arnica montana 9 CH, 5 granules toutes les heures en alternance avec Ruta graveolens 7 CH. Espacez ensuite les prises en fonction de l'amélioration. Dans les in-

flammations de l'épaule, prenez en plus Bryonia alba 15CH, 5 granules deux fois par jour.

En oligothérapie

Prenez du cuivre, 2 à 3 prises par jour, pendant 10 à 15 jours. Ajoutez Magnésium et Potassium, 1 prise par jour, en alternant l'un et l'autre.

En phytothérapie

Hachez 2 cuillerées à soupe de racine de gingembre fraîche (que l'on trouve en magasin bio), ajoutez 500ml d'eau bouillante, remuez puis laissez macérer pendant 20mn. Trempez un morceau de tissu dans la casserole. Essorez-le un peu puis appliquez-le sur la région douloureuse pendant environ 5mn. A renouveler 3 ou 4 fois dans la journée.



En aromathérapie

Dans de l'huile végétale d'argan, mélangez 2 ml d'huile essentielle de genévrier, 2 ml d'huile essentielle de gaulthérie, 2 ml d'huile essentielle de menthe poivrée. Faites une friction de l'endroit douloureux, de 2 à 4 fois par jour.

RDC: Les Casques bleus ne sont pas mandatés pour soutenir des armées étrangères

Les Casques bleus de la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco) n'ont «pas de mandat pour soutenir» les armées voisines qui se préparent à neutraliser les groupes armés actifs dans cette zone, a indiqué vendredi sa dirigeante Leila Zerrougui.

«Notre mandat aujourd'hui, c'est de soutenir les FARDC (armée congolaise). On n'a pas de mandat pour soutenir les forces étrangères qui viennent en RDC. Notre mandat c'est d'appuyer l'armée congolaise», a déclaré Mme Zerrougui sur la radio de l'ONU Okapi.

«La meilleure façon de protéger les populations civiles est de ramener l'autorité de l'Etat, de ramener la justice, la police et l'armée, en veillant que chacun soit soumis aux règles de respect de la personne et de rendre compte en cas de bêtise», a-t-elle expliqué. Les chefs des armées de la RDC, du Rwanda, du Burundi, de la Tanzanie et de l'Ouganda se concertent depuis jeudi à Goma (Nord-Kivu) pour «mutualiser» leurs efforts afin de neutraliser des dizaines de groupes armés nationaux et étrangers présents dans l'est congolais.

La Monusco et Africom (le Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique) participent, «comme invités et comme observateurs», à ces travaux, a indiqué Florence Marchal, porte-parole de la Mission onusienne.

Présente en RDC depuis 25 ans la Monusco, comprend quelque 17.000 Casques bleus pour un budget annuel de plus d'un milliard de dollars. C'est l'une des plus importantes missions de paix de l'ONU dans le monde.

Elle soutient l'armée congolaise dans la lutte contre des nombreux groupes armés locaux et étrangers surtout dans la partie orientale du pays.

Les milices ougandaises des Forces démocratiques alliées (ADF), les rebelles de Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) et les rebelles burundais des Forces nationales de libération (FNL) y sont considérés comme les plus actifs. La RDC entretient des relations conflictuelles avec leurs pays d'origines.

LIBYE : Les forces gouvernementales déclarent avoir tué 16 soldats de l'ANL

Les forces du gouvernement libyen soutenu par l'ONU ont annoncé jeudi avoir tué 16 soldats de l'Armée nationale libyenne (ANL) basée à l'est du pays. «Nos braves forces contrôlent toujours le camp d'Al-Yarmouk, au sud de Tripoli, après avoir attiré dans une embuscade les milices du criminel de guerre Haftar (le dirigeant de l'ANL, ndr), tuant 16 de leurs soldats et s'emparant de trois de leurs véhicules blindés», ont déclaré les forces gouvernementales dans un communiqué. Pour sa part, l'ANL a indiqué que ses frappes aériennes ont détruit «des dépôts de munitions et des rassemblements de mercenaires» dans le sud de la capitale.

Depuis début avril, l'ANL mène une campagne militaire contre le gouvernement soutenu par l'ONU dans et autour de Tripoli, tentant de prendre la ville pour le renverser.

Dirigée par le général Khalifa Haftar, l'ANL est alliée au gouvernement de Tobrouk (est), le pays étant politiquement divisé entre les autorités de l'est et celles de l'ouest après la chute de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011.

APS

SAHARA OCCIDENTAL: Washington propose de proroger le mandat de la Minurso d'une année

Les Etats-Unis viennent de soumettre au Conseil de sécurité leur projet de résolution sur la Minurso, proposant de proroger le mandat de la mission onusienne d'une année en l'absence d'un envoyé personnel pour relancer les discussions sur le règlement du conflit au Sahar occidental.

La délégation américaine à l'ONU, porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental, a suggéré de renouveler le mandat de la Mission pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental jusqu'au 31 octobre 2020, selon la première mouture du projet consulté par l'APS.

L'administration américaine avait auparavant appuyé fermement des renouvellements de six mois afin de mettre la pression sur les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, pour revenir à la table des négociations.

Washington, semble accorder le temps qu'il faut au prochain envoyé personnel du SG de l'ONU pour remettre le processus de paix sur les rails après la démission de l'ancien envoyé personnel, Horst Kohler.

La première mouture du projet réitère, à ce propos, le «ferme appui» du Conseil de sécurité aux efforts du secrétaire général et de son prochain émissaire pour le règlement du conflit au Sahara occidental.

Il réaffirme en outre l'engagement de l'Instance suprême de l'ONU à assister les parties au conflit pour parvenir à une solution mutuellement acceptable qui

pourrait l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, soulignant que le règlement de ce conflit de longue date contribuerait à la stabilité de la région.

Insistant que le statut quo au Sahara occidental est «inacceptable», le projet américain relève que des progrès dans les négociations sont nécessaires pour améliorer la qualité de vie des Sahraouis sous tous ses aspects.

Cette première mouture appelle également les parties au conflit à reprendre les négociations sous les auspices de l'ONU de bonne foi et sans pré-conditions, en vue de parvenir à une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Réaffirmer la liberté d'action de la Minurso Le projet américain qui a accueilli favorablement la dynamique insufflée par les deux tables rondes organisées par Horst Kohler, note l'attention de l'ancien émissaire de tenir une troisième table ronde en vue de préserver l'élan de Genève.

Les Etats-Unis n'ont pas manqué, par ailleurs, de réitérer l'importance du rôle joué par la Minurso sur le terrain et la nécessité pour la mission onusienne de s'acquiescer de son mandat, y



compris de prêter assistance au prochain envoyé personnel.

Cette reconnaissance est un rappel du rôle crucial de la Minurso dans le processus de paix, alors que le Maroc continue d'entraver sa liberté d'action.

Le SG de l'ONU a eu à déplorer ce blocage dans son nouveau rapport sur le Sahara occidental lorsqu'il a affirmé que le Maroc privait la Minurso d'accéder aux interlocuteurs sahraouis dans les territoires occupés.

Ces restrictions nuisent à «la capacité de la mission de recueillir des informations fiables, d'évaluer la situation dans sa zone de responsabilité et d'en rendre compte (...) et entrave également la Minurso dans l'exécution de son mandat», a-t-il relevé dans ce rapport soumis début octobre au Conseil de sécurité. Le Maroc impose depuis des années des restrictions

à la liberté de mouvement des émissaires onusiens et des responsables de la Minurso les empêchant d'établir des contacts avec les sahraouis des territoires occupés.

En avril dernier, le SG de l'ONU a également critiqué les entraves à la liberté d'action de la Minurso qui l'ont empêché de prêter assistance à Horst Kohler, alors que ce dernier avait demandé au chef de la Minurso, Colin Stewart, de l'aider à maintenir les contacts avec certains interlocuteurs locaux.

Le Maroc a, par le passé, adopté une approche conflictuelle avec Christopher Ross, le prédécesseur de M.

Kohler, limitant sa liberté de mouvement en le déclarant «persona non-grata» dans les territoires sahraouis occupés. Le Conseil de sécurité se réunira le 30 octobre pour l'adoption du projet américain.

MAURITANIE-SAHEL G5 Sahel coordonne à Nouakchott les rôles de défense et de sécurité de la force commune

La 9ème session du comité ordinaire de défense et de sécurité du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) a débuté, mercredi à Nouakchott, avec pour objectif d'étudier les volets défense et sécurité dans la région, à travers la force conjointe et les instances de formation et d'encadrement militaires de ces pays.

La rencontre de trois jours et à laquelle participent des Chefs d'Etat-major et les directeurs de la sûreté dans les pays du G5, ainsi que le commandant de la force française «Barkhane», permettra l'examen des voies et moyens pour échanger l'expertise et des connaissances sécuritaires, la coordination conjointe et la gestion des structures de formation en lien avec l'action

sécuritaire dans les pays du groupe. S'exprimant à cette occasion, le Chef d'Etat-major général des armées de la Mauritanie, le général de division Mohamed Cheikh Ould Mohamed Lemine, a indiqué que «l'étendue des opérations des groupes armés terroristes et l'évolution continue de leurs modes d'action nous interpellent encore une fois sur la nécessité d'unir nos efforts en vue d'une prise en charge multidimensionnelle du phénomène de l'extrémisme violent qui affecte sérieusement la paix et la sécurité sous-régionale et compromet la stratégie de développement et de sécurité des pays du G5 Sahel».

Pour sa part, le Chef d'Etat-major général des Armées de Burkina Faso, le général Moïse Minoungou, président

en exercice du comité ordinaire de défense et de sécurité du G5 Sahel, a précisé que la situation sécuritaire dans l'espace du G5 Sahel a connu une dégradation inquiétante particulièrement dans le fuseau centre, caractérisée par de nombreux cas d'attaques terroristes ces derniers temps.

L'actuelle session se tient à un moment particulier et les points à l'ordre du jour devront permettre de donner un coup d'accélérateur à la lutte contre les forces du mal et singulièrement contre le terrorisme, a-t-il noté.

Rappelant que le Comité ordinaire de défense et de sécurité du G5 Sahel tient chaque année des sessions ordinaires et peut, en cas de besoin, convoquer une session extraordinaire.

PRÉSIDENTIELLE AU SÉNÉGAL: Les candidats malheureux créent un cadre de concertation

Trois des quatre candidats malheureux à la dernière élection présidentielle de février dernier au Sénégal ont décidé de se rapprocher avec la mise en place d'un cadre de concertation pour faire face à la mouvance présidentielle, selon une source proche de ces personnalités.

Il s'agit de l'ex-Premier ministre Idrissa Seck, second à la présidentielle, de Malick

Gackou, de Pape Diop, ex-maire de Dakar, de l'ancien Premier ministre Hadjibou Soumaré, de l'ancien ministre Madické Niang et du député Issa Sall.

Ces responsables de l'opposition, après plusieurs mois de silence, se sont retrouvés, jeudi, pour poursuivre «leurs échanges et réflexions sur la situation politique nationale».

Au terme de cette rencontre, ils se sont accordés sur la nécessité de formaliser le cadre de concertation mis en place au lendemain de la présidentielle du 24 février, indique la même source.

L'ancien maire de Dakar, Khalifa Sall, élargi récemment de prison, et Ousmane Sonko, arrivé troisième à la présidentielle de février, n'ont pas pris part à cette

rencontre. Depuis quelques semaines, la situation politique est marquée par une décripation avec les retrouvailles entre le président Macky Sall et son prédécesseur, Abdoulaye Wade.

Khalifa Sall a pour sa part été libéré après plus de deux ans de détention pour malversations à la faveur d'une grâce présidentielle le mois dernier.

JOURNÉE DES NATIONS UNIES : Guterres appelle à agir en faveur du bien-être des peuples

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres a appelé jeudi l'humanité à agir en faveur du bien-être des peuples, à l'occasion de la Journée des Nations Unies, célébrée le 24 octobre de chaque année, jour de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations Unies en 1945.

"Nous œuvrons en faveur d'une mondialisation équitable et d'une action climatique ambitieuse.

Nous agissons en faveur des droits de la personne et de l'égalité des sexes et nous nous opposons à la haine, quelle que soit la forme qu'elle prend", a déclaré M.

Guterres dans un message diffusé à l'occasion de cette journée, repris par le site officiel de l'ONU.

Le responsable de l'ONU a assuré aussi que "nous nous efforçons de maintenir la paix et nous portons secours à des millions de personnes prises au piège de conflits armés".

"La Journée des Nations Unies nous offre l'occasion de réaffirmer les idéaux énoncés dans la Charte des Nations Unies, qui jour pour jour est entrée en vigueur il y a de cela 74 ans.

En cette époque de tumulte généralisé, la Charte reste notre point de repère", a-t-il poursuivi, affirmant à l'occasion que " (...) la Charte reste notre point de repère", et que l'ONU "reste déterminée à s'attaquer en-



vers et contre tout, aux véritables problèmes auxquels les peuples sont vraiment confrontés". M.Guterres a fait savoir que le 75^{ème} anniversaire de la fondation de l'ONU sera célébré l'année prochaine par "un vaste débat inclusif à l'échelle planétaire sur le rôle de la coopération mondiale dans la construction de l'avenir que nous voulons", lit-on sur le site de l'Organisation, estimant que "c'est l'occasion pour nous de repenser l'avenir ensemble". A partir de janvier 2020, l'ONU engagera des dialogues trans-

frontières, trans-sectoriels et intergénérationnels à l'échelle mondiale, "dans l'objectif d'atteindre le plus grand nombre de personnes, d'entendre leurs espoirs et leurs craintes et d'apprendre de leurs expériences", selon le site de l'Organisation.

La Journée des Nations Unies est célébrée le 24 octobre de chaque année, jour de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations Unies en 1945. Celle-ci, a été signée à San Francisco le 26 juin 1945, à la fin de la Conférence des Nations Unies

pour l'Organisation internationale. Mais elle est entrée en vigueur le 24 octobre de la même année.

La ratification de ce document fondateur par la majorité des Etats signataires, dont les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, marque en effet l'acte de naissance des Nations Unies. L'Organisation des Nations Unies a été fondée en 1945 pour soutenir l'action collective en faveur de la paix, du développement et de l'exercice universel des droits de la personne.

TURQUIE-SYRIE Des ONG accusent Ankara d'avoir expulsé des Syriens vers leur pays en crise

Les ONG Amnesty International et Human Rights Watch ont accusé vendredi Ankara d'avoir renvoyé par la force des Syriens dans leur pays en crise pendant les mois qui ont précédé le déclenchement de l'offensive turque dans le nord-est de la Syrie.

Dans des rapports publiés séparément, les deux ONG accusent la Turquie d'avoir contraint, «par la tromperie ou la force», des Syriens à signer un document attestant qu'ils souhaitaient rentrer «volontairement» en Syrie.

Selon Amnesty, des policiers ont piégé des Syriens en leur affirmant qu'en signant ce document, rédigé en turc et qu'ils ne pouvaient donc lire, ils exprimaient leur volonté de rester en Turquie ou confirmaient qu'on leur avait bien fourni une couverture.

Pour Anna Shea, une chercheuse d'Amnesty citée dans le rapport, «les retours ont été tout sauf sûrs et volontaires».

«Désormais, ce sont des millions de réfugiés syriens qui sont en danger», ajoute-t-elle, appelant à «mettre un terme aux retours forcés». Amnesty indique avoir recensé «20 cas confirmés» d'expulsion forcée, mais estime que le nombre est «vraisemblablement de plusieurs centaines».

Human Rights Watch indique pour sa part avoir recueilli les témoignages de 14 Syriens affirmant avoir été expulsés entre janvier et septembre à Idlib, province du nord-ouest de la Syrie visée par des bombardements ces derniers mois.

Le 9 octobre, la Turquie a lancé une offensive dans le nord-est de la Syrie visant une milice kurde considérée comme «terroriste» par Ankara. Cette opération militaire est la troisième menée par Ankara au sud de sa frontière depuis 2016.

Selon Ankara, l'objectif premier de ces incursions est d'établir une «zone de sécurité», qui doit à terme accueillir une partie des quelque 3,6 millions de réfugiés syriens que la Turquie abrite depuis le début du conflit, en 2011. La Turquie souhaite que deux millions d'entre s'installent dans la «zone de sécurité» qu'elle veut mettre en place le long de sa frontière. A plusieurs reprises, le président turc Recep Tayyip Erdogan s'est voulu rassurant sur le caractère «volontaire» des retours en Syrie. Des sources diplomatiques turques ont rejeté les accusations d'expulsions.

«Les allégations sur des «retours forcés» ou des personnes «piégées» ne sont pas vraies», ont indiqué ces sources. «Personne n'a été forcé de signer quelque document que ce soit, c'est hors de question», ont-elles insisté. La Turquie veut que les réfugiés retournent en Syrie «de manière volontaire, sûre et digne», ont ajouté ces sources.

YÉMEN: Accord entre gouvernement et séparatistes

Le gouvernement et les séparatistes au Yémen ont conclu un accord parainé par l'Arabie saoudite sur le partage du pouvoir dans le sud pour mettre fin à leur conflit, ont annoncé vendredi des sources au sein des deux parties.

«La signature aura lieu au plus tard mardi (29 octobre) en présence du président Abd Rabbo Mansour Hadi et du chef du Conseil de transition du Sud (STC) Aidarous al-Zoubaidi», a indiqué une source au sein du gouvernement yéménite reconnu par la communauté internationale. «Nous avons signé la version finale de l'accord et nous attendons la signature conjointe dans quelques jours», a confirmé un responsable au sein du STC, représentant les séparatistes. La

chaîne d'information publique saoudienne Al-Ekhabriya a annoncé vendredi dans un tweet que «le gouvernement yéménite et le STC étaient parvenus à un accord». En vertu de celui-ci, le nouveau gouvernement devra intégrer des ministres issus du STC. Les séparatistes du sud sont en principe alliés des forces progouvernementales dans la guerre livrée depuis 2014 contre le groupe Ansar edine Houthis, venus du nord et soutenus par le grand rival de Ryad, l'Iran.

Depuis 2015, une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite et ses alliés, en particulier les Emirats arabes unis, intervient au Yémen pour appuyer les forces progouvernementales contre les Houthis qui se sont emparés de pans entiers du territoire, notam-

ment la capitale Sanaa. Aden (sud), est devenue la capitale provisoire du pays. Un nouveau front dans la guerre s'est ouvert entre les forces loyales au gouvernement et les séparatistes du STC qui réclament l'indépendance du sud et ont pris le contrôle d'Aden.

Des combats meurtriers ont eu lieu ces derniers mois entre les deux camps. Des pourparlers entre les deux parties ont été menés sous l'égide de l'Arabie saoudite à Jeddah, dans l'ouest du royaume. L'accord annoncé vendredi prévoit un retour à Aden du gouvernement du président, en exil à Ryadh. Le conflit dans le sud a aggravé la situation pour les civils dans un pays où la guerre a provoqué la pire crise humanitaire au monde, selon l'ONU.

PORTUGAL: Des députées d'origine africaine prennent leurs fonctions au Parlement

Trois femmes d'origine africaine, engagées dans la lutte contre le racisme et les inégalités, ont, pour la première fois, pris leurs fonctions vendredi au Parlement avec le reste des députés portugais élus le 6 octobre dernier. Avant cette nouvelle assemblée, Helder Amaral était le seul député d'origine africaine qu'il ait compté le Portugal depuis l'avènement de la démocratie en 1974.

Il a siégé de 2002 à 2019 dans les rangs des conservateurs du CDS-PP. Le nouveau parlement est issu des législatives remportées par le Premier ministre socialiste sortant Antonio Costa qui, avec 108 sièges sur les 230 de l'Assemblée nationale, n'a pas

la majorité absolue. Les trois femmes qui entrent au Parlement, toutes originaires de Guinée-Bissau, une ancienne colonie portugaise d'Afrique de l'Ouest, font partie d'un contingent sans précédent de 89 députés femmes, approchant ainsi du quota de 40% fixée par une nouvelle loi.

Le Portugal compte d'importantes minorités issues de ses anciennes colonies, l'Angola, le Mozambique, Sao Tome et Principe, Guinée-Bissau, Cap-Vert et Brésil. Malgré des progrès ces dernières années, les défenseurs des droits de l'Homme dénoncent des problèmes de discrimination raciale dans l'éducation, l'accès au logement et au

marché de l'emploi, dans la justice ou encore la sous-représentation des Noirs dans les milieux des affaires, des médias et de la politique. En 2015, après son arrivée à la tête du gouvernement, M. Costa, lui-même d'origine indienne, avait nommé Francisca Van Dunem au poste de ministre de la Justice, devenue ainsi la première femme noire dans un gouvernement au Portugal.

Cette magistrate, née en Angola, a été reconduite dans le nouveau gouvernement de M. Costa qui prendra ses fonctions samedi. Joacine Katar Moreira, 37 ans, est l'une des trois députées entrées en fonction vendredi. Cette militante antiraciste, qui a quitté la Guinée-Bissau à

l'âge de huit ans, est la seule élue du parti Livre (Libre), formation écologiste qui fait son entrée pour la première fois dans l'hémicycle. Romualda Fernandes, juriste spécialisée dans le droit international des migrants, âgée de 65 ans, est une élue socialiste, tandis que Beatriz Gomes Dias, 48 ans, présidente de l'association d'afro-descendants antiraciste Djass, s'est présentée sous l'étiquette du Bloc de Gauche (gauche radicale).

Djass avait relancé l'année dernière le débat sur le passé colonial portugais en proposant la création d'un mémorial rendant hommage aux millions d'esclaves africains que les navires portugais ont arraché à

l'Afrique et déporté vers l'Amérique.

Après son élection, Joacine Katar Moreira, qui a obtenu la nationalité portugaise en 2003, a annoncé qu'elle serait la porte-parole au Parlement de «la lutte contre le racisme» et du «féminisme radical de gauche».

Depuis, une pétition en ligne a réuni des milliers de signatures afin de l'empêcher de prendre ses fonctions, parce que le soir de son élection des militants de son parti avaient agité le drapeau de Guinée-Bissau au lieu de celui du Portugal.

«Les gens comme moi sont toujours en lutte», avait-t-elle répondu dans un tweet.

ALGÉRIE-FRANCE

Zitouni met en avant la contribution efficace de l'équipe du FLN dans la promotion de la question nationale durant la révolution

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni a souligné, jeudi à Alger, le rôle diplomatique et la contribution «efficace» de l'équipe du Front de libération nationale (FLN) pour faire connaître la cause nationale durant la glorieuse guerre de libération.

Présidant l'ouverture d'une conférence sous le thème «l'équipe du FLN: ambassadrice de la cause nationale et des couleurs nationales» organisée dans le cadre de la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954 en présence du ministre de la Jeunesse et des sports, Raouf Nassim Bernaoui, le ministre a précisé que «le football a apporté une contribution grandiose durant la Guerre de libération nationale et s'est acquitté pleinement de son rôle diplomatique», ajoutant que «les épopées héroïques demeureront des exemples pour les générations montantes et seront conservées dans la mémoire nationale sportive».

«Les valeurs nobles et les principes supérieurs ayant guidé les membres de l'équipe du FLN, guideront les générations montantes, renforceront leur amour pour la patrie et leur sens du sacrifice pour hisser haut les couleurs nationales dans les foras internationaux», a-t-il souligné.

Le football a permis de transmettre le message suprême de l'Algérie et faire entendre sa voix dans les fora internationaux à travers l'équipe de football du FLN, a ajouté M. Zitouni.

Dans le cadre de cette conférence, organisée au Centre national d'études et de recherche sur le Mouvement national et la Révolution du 1^{er} novembre 1954 (CNERMN54), le ministre a appelé les gé-



nération montantes à «s'inspirer des contenus intellectuels nationaux qui ont abouti à un projet civilisationnel dont les bases ont été instaurées par les institutions militaire, politique, culturelle, sportive et sociale de la révolution algérienne».

Le ministre a plaidé, dans le même cadre, pour une meilleure prise en charge des efforts consentis en matière de documentation et d'écriture de l'histoire de l'équipe du FLN, sa préservation et sa transmission aux générations à travers la réalisation d'études et de recherches fiables.

Répondant à une question d'un journaliste en marge de la conférence, concernant la collecte de témoignages des moudjahidines, M. Zitouni a affirmé que toutes les institutions relevant du ministère «sont dotées de salles consacrées à l'enregis-

trement de témoignages outre la collecte de tous les documents consacrés à la Guerre de libération afin d'avoir la matière historique qui sera exploitée par les historiens et les chercheurs».

S'agissant du travail des commissions mixtes entre l'Algérie et la France concernant les dossiers relatifs à la restitution de l'archive nationale et des cranes de choudadas et des disparus et l'indemnisation des victimes des essais nucléaires dans le sud, le ministre a reconnu l'existence d'une tergiversation de la part de la partie française et l'absence d'une réelle volonté pour le règlement de ces dossiers.

Les interventions des participants à cette conférence, se sont articulées sur l'histoire de la constitution de l'équipe du FLN et sa contribution à l'internationalisation de la Cause nationale.

BATNA : Célébration du 65^e anniversaire de la réunion de Legrine à Ouled Fadhel

Le 65^e anniversaire de la réunion historique de Legrine de préparation du déclenchement de la révolution de libération a été célébré jeudi dans la commune d'Ouled Fadhel (Batna).

Selon des témoignages de moudjahidines, lors de la réunion de Legrine, Benboulaïd communiqua aux participants la date et l'heure du déclenchement de la révolution et prêta sermon et leur fit prêter sermon sur le saint Coran de demeurer fidèle à la patrie et ne pas divulguer le secret de la réunion.

La rencontre avait connu également, selon des témoignages, la répartition des tâches, la reproduction de la proclamation de la révolution du 1^{er} novembre 1954, les cibles à frapper et les groupes qui s'en chargeront.

Le choix de la maison de Benmessaouda s'avéra «très sage» de la part de Benboulaïd car elle se trouve sur un site dégagé, visible et, de ce fait, n'attirant pas les soupçons de l'ennemi qui surveillait étroitement les localités montagneuses, a souligné le moudjahid Youcef Oumès d'Ouled Fadhel. Transformée en monument historique, cette maison avait été choisie par Mostefa Benboulaïd pour la tenue quelques jours avant le 1^{er} novembre 1954 d'une ultime réunion de préparation de la révolution libératrice en présence des responsables de la région des Aurès qui furent Bachir Chihani, Adjel Adjoul, Abbas Laghrour, Tahar Ghemras dit Nouichi, Abdallah Benmessaouda, Mohamed Khenatar et Hadji Moussa. La commémoration présidée par le wali, Farid Mohamedi, a réuni des moudjahidines des wilayas de Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi, Biskra et Bejaia et a donné lieu à une visite de la maison du feu moudjahid Abdallah Benmessaouda dans la mecha Legrine, distante de 70 km de la ville de Batna. Des citoyens et universitaires ont également assisté à cette commémoration. Selon les intervenants, une certaine divergence existe sur la date exacte de la réunion qui a eu lieu soit le 26 ou 27 octobre 1954. La maison de Benmessaouda a été réhabilitée au cours de ces dernières années et transformée en monument historique commémoratif de cet événement crucial pour la révolution libératrice de novembre 1954.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WLAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS
COMMUNE DE HYDRA
REF : AAO /04/19/TEC
NIF : 41000 20000 160 085 01027

Avis d'Appel d'Offres National avec exigence de capacités minimales

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Hydra lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux d'amélioration urbaine au Boulevard Sidi Yahia et les rues Adjacentes Hydra.

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères :

- Capacité professionnelle :
 - Être qualifiés en travaux de bâtiment ou travaux publics (activité principale) catégorie 03 et plus
- Capacité financière :
 - Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne de la somme des trois dernières années : 20 million de dinars
- Capacité technique :
 - Références professionnelles : ayant réalisé au moins deux projets portant sur des travaux de même nature justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage du service public

Le retrait du Cahier des Charges se fera auprès du bureau des marchés de la commune sis à la rue Abou Nous contre paiement de la somme de 2 500,00 DA non remboursable représentant les frais de reproduction auprès de la trésorerie communale de Hydra.

L'offre doit être présentée sous forme de dossier de candidature, pli technique et pli financier séparés à l'intérieur de la même enveloppe conformément aux dispositions réglementaires contenues dans le cahier des charges et déposée auprès du bureau des marchés de la commune sis à la rue Abou Nous Hydra.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12 h

L'enveloppe extérieure doit être cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, appel d'offres n° 04/19 et l'objet de l'appel d'offres » Les enveloppes intérieures doivent comporter la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas

La durée de préparation des offres est fixée à 25 jours à compter de la 1^{ère} date de publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les Quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres, correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

La durée de validité de l'offre est la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois

Les entreprises sont invitées à assister à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 h

Dossier à Fournir :

Le dossier à fournir doit comporter obligatoirement les pièces énumérées dans le cahier des charges dont les documents suivants

1- Le dossier de candidature contient :

Une déclaration de candidature, une déclaration de probité, les statuts pour les sociétés, les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires

2- L'offre technique contient :

Une déclaration à souscrire, tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public décrit, le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

3- L'offre financière contient :

1- la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE).

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bida
NIF : 0991 0901 9187 019

AVIS DE PROLONGATION DE DELAI N°77/2019 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (Avec exigence de capacités minimales) N° :64/2019

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires que le délai de remise des offres de l'avis d'appel d'offres ouvert (avec exigence de capacité minimales) N° 64/2019 paru dans les quotidiens «الموعود اليومي» en date du 08/10/2019 et «DK NEWS» en date du

10/10/2019 est prolongé au 11/11/2019, Conformément à l'article 66 alinéa 2 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services public.

Pour la réalisation des travaux VRD des projets suivants :

- La réalisation des travaux VRD des 1500/4440 LPL à MEFTAHA, ILOT I Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2014.
- La réalisation des travaux VRD des 1118/4440 LPL à MEFTAHA, ILOT II 200LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2011. 100 LPL Programme RHP / Tranche 2010. 688/860 LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2014. 150/300LPL Programme quinquennal 2005-2009/ Tranche Complémentaire.
- La réalisation des travaux VRD des 940/4440 LPL à MEFTAHA, ILOT III 140 LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2014. 500 LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2014. 160 LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2011. 120/270 LPL Programme quinquennal 2010-2014/Tranche 2011
- La réalisation des travaux VRD des 882/4440 LPL à MEFTAHA, ILOT IV 300 LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2010. 120/270 LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2011. 192/860 LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2014. 120 LPL Programme quinquennal 2010-2014/ Tranche 2011. 150/300 LPL Programme quinquennal 2005-2009/ Tranche Complémentaire.

La date de dépôt des offres est fixée au 11/11/2019 de 08:00h à 12:00h

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14.00h, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

La période de validité de l'offre est équivalente à (03) mois augmentée de la période de préparation des offres.

THÉÂTRE

Trente ans après la disparition de Kateb Yacine, «Nedjma» brille toujours

Il y a trente ans disparaissait celui qui a révélé le potentiel littéraire algérien au monde et renouvelé le théâtre populaire, s'adressant aux Algériens sans distinction d'âge ni de niveau d'instruction. Le romancier, dramaturge et metteur en scène Kateb Yacine s'est éteint un 28 octobre 1989 à l'âge de soixante ans.

Né en 1929 à Constantine, Kateb Yacine aura laissé une œuvre littéraire universelle, «Nedjma», publié en 1956 aux éditions françaises «Le Seuil». Ce roman qui va se propager en fragments sur toute l'œuvre théâtrale de son auteur, a fait l'objet de nombreuses thèses universitaires en Algérie et en France, jusqu'aux États-Unis et le Japon, entre autres.

C'est à la prison de Sétif, où il s'est retrouvé après les manifestations du 8 mai 1945, que le jeune Kateb Yacine a découvert l'oppression, la mort, le vrai visage de la colonisation et surtout son peuple, comme il le confiera lui-même. Suite à cette expérience, traumatisante pour un adolescent de 16 ans, Kateb entame en 1946 l'écriture de son premier recueil de poésie «Soliloques». «J'ai commencé à comprendre les gens qui étaient avec moi, les gens du peuple (...). Devant la mort, on se comprend, on se parle plus et mieux», écrira-t-il en préface. Au lendemain de l'indépendance, Kateb Yacine se tourne vers le théâtre populaire, soucieux de s'adresser au peuple dans sa langue. «L'homme aux sandales de caoutchouc» est jouée, pour la première en 1971, au Théâtre national d'Alger. La

pièce est le fruit d'une collaboration entre l'auteur, l'homme de théâtre Mustapha Kateb, et la troupe du «Théâtre de la mer» dirigée par Kaddour Naïmi. Cette expérience donnera ensuite naissance à l'Action culturelle des travailleurs (Act). Sous la direction de Kateb Yacine, la troupe sillonnera pendant près de dix ans villages et places publiques dans la région de Bel Abbas où elle a élu domicile pour faire découvrir le théâtre à ceux qui n'y ont pas accès: «On ne choisit pas son arme. La nôtre, c'est le théâtre», disait-il pour souligner son engagement politique et social. Durant toute cette période, Kateb Yacine n'aura de cesse de modifier ses œuvres, jouant avec les personnages, pour mieux coller à l'actualité et aux préoccupations populaires. Définitivement focalisé sur l'écriture dramaturgique, traduite vers l'arabe dialectal, ainsi que la mise en scène, Kateb Yacine produira «La guerre de deux mille ans», une œuvre universelle, inspirée du théâtre grec et qui a valu à la troupe une tournée de trois ans en France.

«A cette époque, Kateb était la coqueluche à Paris, ses pièces se jouant à guichet fermé tous les soirs», se souvient encore un des

comédiens de l'Act, Ahcen Assous.

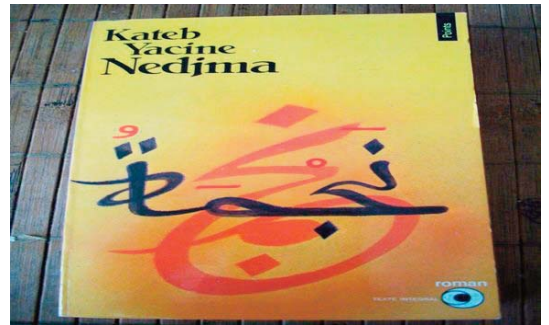
Selon le comédien, cette pièce évolutive «pouvait se jouer plusieurs jours de suite (...) et s'arrêter sur différentes stations importantes de l'histoire de l'humanité».

En 1986, Kateb Yacine approche son idéal d'œuvre historique universelle en écrivant un extrait de pièce sur Nelson Mandela, puis «Le bourgeois sans culotte ou le spectre du parc Manceau». Cette dernière était une commande française pour marquer la célébration du bicentenaire de la révolution française.

Se réapproprier Kateb Yacine

Au théâtre comme dans la littérature et la poésie, l'œuvre de Kateb Yacine est «faite pour que la jeune génération se l'approprie, la revisite et la retravaille», estime l'historien de l'art et romancier Benamar Mediène, auteur de «Kateb Yacine, le cœur entre les dents».

En fait, le dramaturge est «réfractaire» à la sacralisation de son œuvre, appuie ce compagnon de langue date de l'écrivain. Depuis la disparition de Kateb Yacine, son œuvre dramaturgique n'a jamais cessé d'alimenter les planches algériennes. Des pièces ont été traduites vers Tamazight et l'Arabe



littéraire, d'autres ont été montées en fragments, alors que sa touche en matière de mise en scène garde toute sa fraîcheur.

Pendant, en dehors de «Le cadavre encerclé» ou de «Les ancêtres redoublent de férocité», de nombreuses autres œuvres restent encore méconnues du public et rares encore sont les troupes qui consentent à s'attaquer à un texte de Kateb Yacine.

Au-delà de la recherche universitaire, le roman «Nedjma» a été adapté au théâtre par le metteur en scène et comédien Ahmed Benaïssa qui souhaitait «désacraliser ce roman, réputé inacces-

sible», alors qu'un collectif d'artistes, étudiants et universitaire ont entamé la traduction du roman vers l'arabe dialectal et son enregistrement en livre audio. L'auteur de «Nedjma» a également laissé des interviews et des écrits où il expose sa vision de l'Algérie. Une Algérie progressiste qu'il a toujours souhaité «défendre contre toutes les formes d'intégrisme», ainsi qu'il le soulignait dans sa dernière apparition dans les médias à l'été 1989. Une foule immense d'hommes et de femmes de tous âges a accompagné la dépouille de Kateb Yacine au cimetière d'El Alia d'Alger où il repose.

MUSIQUE

«Italiens : quand les émigrés c'était nous», un spectacle musical présenté à Alger

«Italiens : quand les émigrés c'était nous», un spectacle poignant sur l'histoire de l'émigration italienne, a été présenté jeudi soir à Alger par l'ensemble «Gruppo Incanto», dans une ambiance empreinte de nostalgie et d'émotion, et où les plus beaux chants traditionnels et populaires italiens ont été restitués à un public relativement nombreux.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le spectacle, mis en scène par Rocco Femia et déroulé en 90 mn, est un hymne à la solidarité et à la tolérance, inspiré de la publication de l'ouvrage, «Italiens 150 ans d'émigration» et la production d'un CD éponyme conçu et chanté par Gualtiero Bertelli et la «Compagnia delle Acque». Dirigé par Rocco Femia, auteur des textes de narration et chanteur également, cinq musiciens et trois voix féminines, ont restitué au public une période cruciale de l'histoire d'Italie qui a connu, en un siècle (entre 1876 et 1976) l'exode de près de 27 millions de ses enfants qui ont quitté leur patrie dans la douleur, vers des destinations incertaines à travers le monde.

Spectacle à plusieurs entrées, conformément à la diversité des parcours et des histoires, «Italiens : quand les émigrés c'était nous» dresse la situation en Italie au moment du départ, le voyage de l'espoir et souvent la tragédie du naufrage en mer, l'enracinement dans les pays d'accueil mais aussi le rejet et le racisme à leur égard. Partis dans un aller sans retour aux États Unis d'Amérique, retrouver «la richesse et le bonheur» dans un monde «sans doute meilleur», des milliers d'Italiens ont été confrontés à la violence de la réalité qui les attendait, car contraint de vivre dans la misère, et faire face au brigandage et à la xénophobie.

Une quinzaine de pièces tirées des plus beaux chants traditionnels et populaires italiens ont été rendues dans une ambiance recueillie, précédées de narrations lues

par Rocco Femia, destinées à la présentation et la mise en situation des spectateurs dans des atmosphères marquées de tristesse et de mélancolie.

Parmi les titres rendus, «Mamma mia dammi cento lire», «Il Vapore...», «Minatore non partite», «L'altro giorno dandro french», «E tutti va in Francia», «Liberta», «Era de maggio de costa», «Sacco E Vanzetti», «La ballata d'Izourt», «Partono gli emigrante», «Caruso», «Mio Fratello che guardino el mondo», «Noi» et «Italia bella mustrai gentile». Sebastien Asdier (batterie), Adrien Rodrigues (contrebasse), Florent Hortal (guitare), Giovanni Canzanella (guitare, percussion et mandoline) et Gilbert Montanié (violon), ainsi que les voix féminines de, Cinzia Minotti, Simona Boni et Agnese Miglioro, ont brillamment réussi à transmettre au public, entre autres émotions, la séparation, le péril des hautes mers, la misère de la vie, la privation et la précarité, l'adversité avec le peuple américain et la lutte pour la survie. De vieilles images et des vidéos d'archives ont été projetées pour appuyer le message délivré par le spectacle qui a pris des allures de film documentaire, bien qu'il ait été rendu dans l'esprit d'une pièce de théâtre qui déroule une histoire à travers une succession de tableaux. En présence de plusieurs ambassadeurs et représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger, le public a savouré dans la délectation, tous les instants de cette représentation époustouflante de sens et d'enseignements sur la vie et l'histoire des hommes. Organisé par l'Opéra d'Alger, sous l'égide du ministère de la Culture, le spectacle «Italiens : quand les émigrés c'était nous» sera suivi vendredi par une deuxième représentation au titre de «Et si on chantait la paix», mise en scène par Rocco Femia et présentée par la même formation musicale italienne, «Gruppo incanto».

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAÏA

DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Rue des écoles/Ghardaïa

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 099047019000822

Tél: 029 28 55 07/ Fax: 029 28 56 73

MISE EN DEMEURE N° 3

L'entreprise EURL REDMA, sise à: Cité AMS Blocs. 164 N° 21, Djelfa, détenteur du Marché N° 205/2018 du: 03/06/2019 portant sur le projet de:

Réalisation de trois (03) ouvrages d'accumulation couverts des eaux d'irrigation d'une capacité de (500 M³) à travers les périmètres «Oued Nimef APFA Secteur 1, Lachbour/Commune de Ghardaïa et N'Tissa 1/Commune de Bounoura», Wilaya de Ghardaïa, pour un délai contractuel de cinq (05) mois, ODS N° 13/2019 du: 30/06/2019.

Et suite à la deuxième Mise en demeure parue dans le quotidien El Chahed (en langue arabe) du: 03/10/2019, et dans le quotidien La Cité (en langue française) du: 07/10/2019, cette entreprise est Mise en demeure pour la troisième fois pour un délai de soixante-douze (72) heures, pour installer les chantiers et démarrer les travaux de réalisation.

Faute de quoi, l'administration se réserve le droit d'appliquer la réglementation en vigueur.

JEUX MONDIAUX MILITAIRES / ATHLÉTISME: Médaille de bronze pour l'Algérien Triki en longueur

L'Algérien Yasser Mohammed Tahar Triki a remporté la médaille de bronze au saut en longueur des 7es Jeux Mondiaux militaires de Wuhan en Chine, jeudi, offrant à l'Algérie sa première breloque dans ces joutes. Triki a obtenu le bronze grâce à un bond à 8,08 mètres réalisé au 3e essai. La médaille d'or est revenue au Chinois Jianan Wang (8,15m), réussi à son second essai, alors que l'argent a été remportée par son compatriote Changzhou Huang (8,12m).

De son côté, Abdelmalik Lahoulou s'est qualifié pour la finale du 400m Haies, prévue jeudi en soirée, après avoir remporté sa série (2e), en 50,78, devant l'Indien Madari Palliyalil (50,88) et le Brésilien Arthur Tezrezan (52,01), ce dernier n'est pas qualifié.

Au programme ce jeudi, la finale du 3000m steeple, avec la participation des Algériens Hichem Bouchicha, 3e de sa série en 8:42.92, et Bilal Tabti, 4e de la sienne en 8:39.40.

Quinze concurrents dont les favoris, Altobeli Silva (Brésil), Kigen Benjamin (Kenya) Michael Jordan (USA), entre autres, seront sur la ligne de départ de la finale.

Dans la même soirée, Hichem Khalil Cherabi sera présent en finale de la perche, où il tentera de rivaliser avec sept autres athlètes pour une lace sur le podium mondial. Mercredi soir, l'Algérien Mohamed Belbachir (800m) n'a pas réussi à monter sur le podium en terminant 4e en 1:50.01, tandis que Skandar Djamil Athmani a été disqualifié lors des demi-finales du 200m.

JEUX MONDIAUX MILITAIRES-2019: Une équipe chinoise disqualifiée pour «tricherie»

Une équipe chinoise de course d'orientation a été disqualifiée pour «tricherie» lors des Jeux militaires actuellement organisés à Wuhan en Chine, un couac dans l'organisation jusqu'ici sans faille de la compétition, a annoncé jeudi la Fédération internationale de course d'orientation (IOF).

Les JM Militaires sont un rendez-vous omnisports, organisé tous les quatre ans, voit des membres des forces armées du monde entier s'affronter lors d'épreuves allant du volley au badminton, en passant par le tir. Les athlètes chinois ont d'abord remporté dimanche les toutes premières places de l'épreuve moyenne distance de la course d'orientation — qui consiste à utiliser cartes et boussoles pour s'orienter le plus rapidement possible. Mais il s'est ensuite avéré qu'ils avaient été «aidés par des spectateurs, des marquages et des petits chemins préparés à leur attention et dont eux-seuls avaient connaissance», a indiqué la Fédération internationale de course d'orientation (IOF). L'équipe chinoise mixte a ainsi été disqualifiée à la suite de cette «tricherie massive», a souligné l'organisation internationale dans un communiqué au ton très ferme. Comme souvent lorsqu'elle organise des événements internationaux, la Chine propose pour ces Jeux militaires une logistique très bien huilée, un budget conséquent et une large couverture médiatique. Elle a construit un village d'athlètes pour accueillir les 10.000 personnes participant à la compétition, selon l'agence de presse Chine nouvelle. Et le président chinois Xi Jinping a assisté à la grandiose cérémonie d'ouverture.

APS

SPORT/ARMÉE : Le CREPESM de Ben Aknoun baptisé au nom du Chahid «Messaoud Boudjriou»

Le vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a présidé jeudi la cérémonie de baptisation du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires de Ben Aknoun (Alger) au nom du Chahid «Messaoud Boudjriou».

La cérémonie s'est déroulée en présence de la famille du Chahid qui a été honorée en cette occasion. M. Ahmed Gaïd Salah a suivi ensuite un exposé global présenté par le Commandant du Centre, portant sur le bilan général des activités du Centre et l'état des nouvelles infrastructures sportives dont les travaux ont été achevés et celles en cours de construction, souligne un communiqué du ministère de la Défense Nationale (MDN). «Ces infrastructures qui ont bénéficié d'un intérêt particulier de la part du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire afin de les doter de tous les équipements sportifs modernes aux normes internationales en la matière, réunissant toutes les conditions adéquates pour une bonne préparation de nos athlètes militaires et contribuant ainsi à la réalisation d'excellents résultats à l'échelle nationale et internationale, qui traduisent la bonne réputation du sport militaire au sein de l'Armée Nationale Populaire», précise la même source.

Le Général de Corps d'Armée a saisi l'occasion de la veille du 65ème anniversaire



du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954 pour rappeler «l'importance d'ancrer les valeurs et les principes de la Glorieuse Révolution dans la mémoire collective du peuple algérien et l'impératif de prendre exemple sur les auteurs de cette Révolution miraculeuse qui a prouvé et qui prouvera sans nul doute que l'Algérie, qui a su vaincre hier le colonisateur barbare, saura toujours comment poursuivre le parcours de son triomphe

et la voie de sa victoire». Il a également indiqué que le Haut Commandement «veille à mettre à disposition tous les moyens matériels et humains nécessaires pour le développement du sport militaire, ce qui a contribué et contribue encore à la réalisation de grands résultats dans ce domaine au niveau national et international». L'équipe du Commandement de la Gendarmerie nationale a remporté la 47e édition de la Coupe d'Algérie

de football militaire, en s'imposant devant le Commandement de la 1ère Région militaire aux tirs au but 3 à 1.

Cette 47e édition de la finale de Coupe d'Algérie militaire de football s'est déroulée ce jeudi sous la supervision du vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général de Corps d'Armée qui a remis le trophée au capitaine de l'équipe du Commandement de la Gendarmerie nationale.

EQUITATION: Le cavalier Bentabet Hassen remporte la finale du challenge mondial FEI de saut d'obstacles à Blida

Le cavalier Bentabet Hassen du club équestre «El-Moughit» d'Oran a remporté la finale du challenge mondial de saut d'obstacles comptant pour le concours international une étoile à Beni tamou (Blida).

Le cavalier Bentabet montant «Mimbo des Forêts» s'est illustré en décrochant la première place avec un sans

faute sur des obstacles de 1,30 mètre.

Cette épreuve reine du concours international de saut d'obstacles qualificative au championnat arabe, prévue le mois de février à Sharjah en Emirat Arabes Unis a réuni une dizaine de cavaliers seniors de différents clubs du pays. Ce concours international une étoile, qui se poursuit jusqu'à samedi

prochain, organisé par le club équestre «Hacienda» de Blida en collaboration avec la FEA, enregistre la participation de plus de 120 cavaliers et cavaliers de cinq pays, à savoir la France, l'Ukraine, le Sénégal, la Libye et l'Algérie, comprend 12 épreuves dotées de plusieurs prix ouverts aux cavaliers cadets, juniors et seniors.

HANDBALL / CAN-2020 (PRÉPARATION): Défaite de l'Algérie face à Montpellier HB 33-24

La sélection algérienne de handball (messieurs), actuellement en stage à Nîmes (France) en prévision de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2020), s'est inclinée face à Montpellier HB sur le score de 33-24 en match amical disputé mercredi soir au Palais des sports René-Bougnol de Montpellier (sud).

Le Sept national jouera un deuxième test-match face à un autre pensionnaire de la Star Ligue française, à savoir l'USAM Nîmes Gard, vendredi (17h00) à la salle le Parnasse.

Le troisième match amical annoncé par la Fédération algérienne de la discipline (FAHB), face à Istres Provence Handball, n'a pas encore été confirmé par le club français qui compte dans ses rangs l'international algérien Daoud Hichem.

Interrogé par la presse locale sur son objectif avec la sélection algérienne, le technicien français Alain Portes a répondu: «L'objectif est de préparer la prochaine Coupe d'Afrique des nations qui aura lieu en janvier 2020.

On visera une place dans les six premiers, synonyme de qualification pour le Mondial-2021 en Egypte».

En prévision de la CAN-2020 en Tunisie, les partenaires d'Hichem Kaâbache prendront part à deux tournois en Pologne et Roumanie.

Le stage précompétitif aura lieu au pays avec l'éventualité d'organiser un tournoi amical en janvier à Alger en présence de trois nations qualifiées à la CAN, dont l'Angola, pour permettre aux joueurs d'affûter leurs armes,

selon la FAHB. A la CAN 2020, l'Algérie évoluera dans le groupe D composé de quatre autres équipes : le Maroc, le Congo, le Sénégal et la Zambie. Les quatre premiers du groupe se qualifient pour les huitièmes de finale.

La 25e édition de la CAN, qui sera qualificative aux Jeux olympiques 2020 à Tokyo (Japan), est prévue du 16 au 26 janvier 2020 en Tunisie.

La dernière participation algérienne à des Jeux olympiques remonte à 1996 à Atlanta (USA).

TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL «RIAD 21» (JUNIORS): L'Algérienne Bekrar en quarts

La tenniswoman algérienne Inès Bekrar s'est qualifiée pour les quarts de finale du Tournoi international «Riad 21» des juniors, après son succès mercredi soir à Rabat devant la Marocaine Lina NGassi Saqout par deux sets à zéro.

Bekrar a remporté le premier set 6-4, avant de dominer le second facilement 6-1. Lors des quarts de finale programmés jeudi, Bekrar, tête de série N.4, affrontera l'Espagnole Claudia De Las Heras Armenteras, tête de série N.8. Au

premier tour disputé mardi, la jeune Algérienne s'était qualifiée aux dépens d'une autre Marocaine, Sonia Benhassen, qu'elle avait dominée 6-0, 7-5. La compétition se déroule sur terre battue.

CLASSEMENT FIFA : L'Algérie se maintient à la 38^e position mondiale

L'Algérie s'est maintenue à la 38^e position du classement FIFA du mois d'octobre, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel.



Les champions d'Afrique en titre avaient déjà occupé cette position le mois dernier quand ils avaient gagné deux places par rapport au mois d'août.

La sélection algérienne reste sur un nul à domicile face à la RD Congo (1-1) et une éclatante victoire devant la Colombie (3-0) en France, lors de la dernière fenêtre internationale.

Au niveau africain, les hommes du sélectionneur Djamel Belmadi gardent aussi leur quatrième position derrière un podium

composé du Sénégal (20^e mondial), de la Tunisie (29^e) et du Nigeria (35^e).

Concernant les adversaires de l'Algérie dans le groupe H des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021), ils occupent le classement suivant : Zambie (81^e, 0), Zimbabwe (17^e, +1) et Botswana (146^e, +2).

Au sommet du classement FIFA, c'est le statu quo pour les quatre premières places occupées dans l'ordre par la Belgique, la France, le Brésil et l'Angleterre.

Cent-quatre-vingt-quatre (184) matchs ont été disputés au mois d'octobre et les progressions de l'Uruguay (5^e, +1), la Croatie (7^e, +1) et l'Argentine (9^e, +1) ont intensifié la pression au sein du Top 10 mondial.

En dehors du Top 50, les progressions les plus impressionnantes sont celles du Nicaragua (137^e, +11), la Barbade (160^e, +10), le Soudan du Sud (162^e, +11) et Sao Tomé-et-Principe (180^e, +10). Par contre, le Kosovo (114^e, +5) peut se targuer d'atteindre le meilleur clas-

sement FIFA de son histoire. Le prochain classement mondial FIFA sera publié le 28 novembre 2019.

Top 10 africain:

- 1- Sénégal (20^e au niveau mondial)
- 2- Tunisie (29^e)
- 3- Nigeria (35^e)
- 4- Algérie (38^e)
- 5- Maroc (42^e)
- 6- Egypte (49^e)
- 7- Ghana (51^e)
- 8- Cameroun (52^e)
- 9- RD Congo (54^e)
- 10- Côte d'Ivoire (56^e)

LIGUE 1 / USM BEL-ABBÈS :

Le « syndrome » du stade 24-Février perdure

L'USM Bel-Abbès, qui restait pourtant sur deux victoires de rang ramenées de surcroît de l'extérieur, a encore échoué à domicile où elle se montre souvent fébrile, comme l'atteste sa défaite face au CR Belouizdad (1-0), mercredi dans le cadre de la 8^e journée de Ligue 1 de football.

La formation phare de la « Mekerra » court toujours après son premier succès à domicile, où elle n'a, pour le moment, obtenu qu'un seul point de neuf possibles.

Cette situation fait rappeler à cette équipe sa mauvaise expérience de la saison passée lorsqu'elle avait trouvé toutes les peines du monde pour s'en sortir devant son public.

En 14 matchs, les « Vert et Rouge » ont engrangé 23 points de 42 possibles (6 victoires, 5 nuls, 3 défaites).

Ce parcours très moyen dans son stade fétiche du 24-Février-1956 a failli envoyer l'USMBA au purgatoire, étant donné que les gars de Sidi Bel-Abbès

ont dû patienter jusqu'à la dernière journée du championnat pour assurer leur maintien parmi l'élite.

Mais l'équipe ne semble pas pour autant avoir retenu la leçon de l'exercice passé, en témoigne son départ raté à domicile cette saison encore.

Leurs supporters pensaient pourtant que les deux victoires d'affilée ramenées lors des deux précédentes journées de Biskra et Chlef allaient permettre de provoquer le déclin « at home ».

Peine perdue, puisque les protégés de l'entraîneur Abdelkader Iaïche y ont à nouveau laissé des plumes.

« Pour moi, on ne peut pas parler de syndrome du stade du 24-Février car nous avons perdu contre le co-leader, nous n'avons pas à rougir. C'est une défaite amère qu'on ne mérite nullement. »

Nous nous sommes bien préparés pour ce match, tout en étant conscients que la mission n'allait pas être facile

contre une équipe qui marche très fort en ce début de saison.

Les balles arrêtées demeurent notre point faible et nous l'avons à nouveau vérifié à nos dépens, puisque le but de l'adversaire a été inscrit suite à une telle situation », a déclaré Iaïche à l'issue du match. Le coach a tenu au passage à défendre ses joueurs, saluant « les gros efforts qu'ils ont déployés pour au moins égaliser, mais ils ont buté sur une très solide défense du CRB ». Dans la foulée, le technicien algérois a déploré les arrêts à répétition du championnat qui, selon ses dires, ont joué un mauvais tour à son équipe laquelle était sur sa lancée.

« Cela fait 18 jours que nous n'avons pas joué le moindre match, contrairement à l'adversaire. Ce manque de compétition s'est répercuté négativement sur mes joueurs », a-t-il poursuivi, promettant de se ressaisir lors des prochains matchs « en redoublant d'efforts ».

ALGÉRIE :

240 joueurs contrôlés, deux cas positifs en amateur (FAF)

Deux-cent-quarante (240) joueurs ont été contrôlés lors de 60 rencontres, dont deux cas se sont révélés positifs concernant deux footballeurs évoluant en amateur depuis l'entame de la saison 2019-2020, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF).

Selon la sous-commission antidopage de la FAF, les deux joueurs contrôlés positifs dont les noms n'ont

pas été communiqués, ont pris des glucocorticoïdes et des bêta-2 agonistes, substances interdites en compétition.

Au niveau des Ligues 1 et 2 professionnelles, aucun cas positif jusqu'à ce jour n'a été constaté, « ce qui prouve une prise de conscience et un bon suivi des recommandations des commissions médicales des clubs », souligne la même source. La sous-commission

antidopage a mobilisé 60 médecins et 247 kits pour cette opération qui a touché les championnats de Ligues 1 et 2 ainsi que la division nationale amateur.

« Les dirigeants du football amateur doivent veiller à la bonne santé de leurs joueurs par une meilleure rigueur de gestion voire la mise en place d'une commission médicale », préconise la commission médicale fédérale

que préside le Dr Djamel-Eddine Damerdj.

Quelques chiffres :

- Joueurs contrôlés 240
- Résultats reçus 164
- Résultats reçus négatifs 162
- Résultats reçus positifs 02
- Résultats en instance 76
- Rencontres concernées 60
- Médecins mobilisés 60
- Matches de Ligue 1 22 (37%)
- Matches de Ligue 2 21 (35%)
- Matches LNFA 17 (28%)
- Kits utilisés 247

FUTSAL / QUALIFICATIONS CAN-2020 (ALGÉRIE- LIBYE) :

« Un match difficile mais plaisant pour le public »

La rencontre de futsal Algérie - Libye, prévue samedi en nocturne à Alger pour le compte des qualifications à la CAN-2020, sera « difficile pour les deux équipes, mais plaisante pour les spectateurs compte tenu de la valeur des deux formations », a estimé l'entraîneur libyen Abdelbasset Mohamed Naas.

Le match, prévu à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (19h00), « sera à mon avis très disputé entre deux formations qui ne se sont pas affrontés depuis longtemps. »

Donc, le round d'observation pourrait être long pour évaluer la force de l'adversaire et entrer dans le match (...) Que le meilleur gagne », a indiqué Mohamed Naas à l'APS, en marge de la séance d'entraînement de son équipe à la salle Harcha-Hassen d'Alger. Entamée depuis un peu plus de deux mois, la préparation de l'équipe libyenne pour les qualifications de la CAN-2020, a connu « quelques perturbations du fait de la situation sécuritaire dans le pays », selon le coach libyen qui a toutefois précisé que « le dernier stage de préparation nous a permis d'effectuer les derniers réglages ».

L'entraîneur libyen n'a pas, par ailleurs, tari d'éloges sur le football algérien, notamment l'équipe nationale championne d'Afrique-2019 en Egypte.

« En futsal, l'Algérie possède également des joueurs de haut niveau », a-t-il dit. « Même si la sélection algérienne de futsal n'a été constituée que récemment, elle renferme en son sein des joueurs de valeur évoluant en championnat de France et qui ont beaucoup progressé », a poursuivi Naas qui s'attend, par conséquent, à « une bonne opposition de la part de l'équipe algérienne ».

Par ailleurs, le driver libyen estime que le fait de jouer le match retour en Egypte en raison de la situation sécuritaire prévalant en Libye est un désavantage « moral » pour son équipe.

« Concernant la manche retour, les sportifs libyens ont pris l'habitude de jouer hors de leurs bases. C'est un point négatif sur le moral mais nous allons essayer de nous donner à fond et d'encourager nos joueurs sans se concentrer sur le lieu de déroulement de la rencontre », a-t-il ajouté.

L'équipe libyenne, éliminée dès le premier tour lors de l'édition 2016 de la CAN, souhaite faire une meilleure prestation en terre marocaine en cas de qualification.

« Si on valide notre billet, nous allons combattre avec force pour remporter le titre continental, car nous souhaitons effacer la déception de la dernière édition. Nous allons programmer des stages de haut niveau pour enregistrer un bon résultat et ne pas nous contenter d'une simple participation », a conclu le coach libyen.

Si la sélection algérienne vient d'être mise sur pied, son homologue libyenne reste une équipe solide, plus expérimentée et parmi les meilleures du continent africain.

La CAN de futsal est une épreuve quadriennale opposant les huit meilleures sélections du continent dans cette discipline.

Depuis le lancement de cette épreuve, c'est l'Egypte qui s'est imposée comme le pays dominant, car toujours présente dans le duo de tête en cinq éditions.

Les « Pharaons » ont ainsi conquis trois médailles d'or consécutives, dont deux devant leur public, en 1996 et 2000, ainsi que deux médailles d'argent, en 2008 et 2016.

L'Egypte est d'ailleurs le seul pays comptant plus d'un sacre continental en football en salle.

Le Maroc attend de pied ferme la prochaine édition de CAN qu'il abritera en 2020, car nourrissant l'ambition de confirmer son sacre de 2016, obtenu à l'issue d'une victoire finale contre l'Egypte (3-2).

La CAN-2020 est qualificative à la Coupe du monde de futsal, prévue en Lituanie du 12 septembre au 4 octobre de la même année. L'Afrique sera représentée par trois sélections.

LIGUE 2 (10E JOURNÉE)

Le WA Tlemcen en péril à Relizane

Les co-leaders de la Ligue 2 algérienne de football, le WA Tlemcen et l'Olympique Médéa auront des missions diverses lors de la 10e journée, prévue dans sa totalité samedi, alors que la JSM Béjaïa risque fort de se retrouver seule lanterne rouge en cas de défaite à Tadjenanet.

- RC Relizane (6e) - WA Tlemcen (1er): C'est le match choc de cette journée entre deux équipes de l'Ouest algérien. Le Widad, qui a bien carburé au cours du premier tiers de la compétition, s'attend à d'énormes difficultés sur le terrain de son voisin relizanais. Ce dernier, battu contre toute attente à domicile samedi dernier, n'est pas prêt à chuter une 2e fois sur son terrain. Une défaite qui pourrait hypothéquer ses chances d'accession.

- O. Médéa (1er) - OM Arzew (4e): C'est un autre choc entre deux équipes du haut du tableau. Les Médéens, qui reviennent fort ces derniers temps, tenteront de poursuivre leur belle série tout en étant à l'écoute de Relizane. Les camarades du buteur Lakroum devraient se méfier du nouveau promu, l'OMA, qui s'est vite adapté au rythme de cette division en occupant jusque-là une élogieuse 4e place.

- AS Khroub (3e) - Amel Boussaâda (12e): Cette rencontre, a priori à la portée des Khroubis, pourrait se terminer sur une surprise de l'ABS, capable du meilleur comme du pire. Logiquement, l'ASK devrait, à moins d'une surprise, l'emporter face à un adversaire déjà mal en point, comme en témoigne son actuel classement.

- RC Arbaâ (4e) - MC El-Eulma (11e): L'Arbaâ, auteur d'un grand exploit à Relizane, reçoit un adversaire humilié sur son terrain par Médéa (4-0). Les camarades de Zermane ne sont pas disposés à céder le moindre point à domicile et de surcroît devant un adversaire eulmi aux abois.

- USM El Harrach (16e) - JSM Skikda (6e): L'USMH a finalement glané son premier succès de la saison face à la JSMB. La venue du coach Sid-Ahmed Slimani a donné le déclic psychologique tant attendu. Face aux «V-noirs» skikdis, les camarades d'Abdat, double buteur contre la JSMB (2-1), auront comme objectif de quitter la dernière place. Toutefois, la JSMB n'est pas facile à manier, elle qui effectue samedi son second déplacement consécutif après celui de Tlemcen.

- MO Béjaïa (12e) - ASM Oran (8e): La formation béjaïoie file, à l'instar de son voisin la JSMB, du mauvais coton. La visite de l'ASMO constitue pour le MOB une occasion propice de se dégager de la zone de turbulences. Les Oranais, dont les résultats sont irréguliers, sont capables de ramener au moins un point de leur long déplacement.

- DRB Tadjenanet (9e) - JSM Béjaïa (15e): L'ex-pensionnaire de la Ligue 1, le DRBT, peine à suivre le rythme du peloton de tête. Bien qu'il reste encore 21 étapes à couvrir, le «Difaâ» n'a plus droit à l'erreur. Face à l'avant-dernier au classement, les camarades de Goumidi partent favoris. Leur adversaire du jour, battu mardi par l'USMH, risque en cas de défaite de plonger davantage dans les profondeurs du classement.

- USM Annaba (14e) - MC Saïda (9e): Le dernier match de cette journée oppose deux équipes de niveau sensiblement égal. L'avantage du terrain pourrait être favorable aux hommes de Kamel Mouassa, à moins que les «Saïdis» ne décident autrement.

APS

ALGÉRIE:
La FAF officialise le limogeage du DEN Ludovic Batelli

La Fédération algérienne de football (FAF) a officialisé jeudi le limogeage du Directeur des équipes nationales (DEN), le Français Ludovic Batelli, «après évaluation de son bilan».

«Après une évaluation du bilan de Batelli Ludovic, Directeur des équipes nationales (DEN), et ce à l'issue de l'élimination de la sélection des joueurs locaux du CHAN-2020 et qui fait suite également à celle de la sélection des U23 pour la CAN-2019, la Fédération algérienne de football (FAF) annonce qu'elle met fin à sa collaboration avec le technicien français», a écrit l'instance dans un communiqué sur son site officiel.

L'information du limogeage de Batelli circulait depuis mardi, mais la FAF a attendu jusqu'à la réunion de son bureau fédéral, jeudi, pour la communiquer officiellement.

Batelli avait échoué dans ses deux missions, la première celle de qualifier la sélection algérienne des moins de 23 ans à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 prévue fin octobre en Egypte après la défaite face au Ghana (1-0) à Sétif. A l'aller, les deux



équipes avaient fait match nul (1-1). Le technicien français a également raté la qualification à la phase finale du Championnat d'Afrique des

nations des joueurs locaux CHAN-2020 prévue au Cameroun après la lourde défaite essuyée samedi dernier à Berkane face au tenant du

titre, le Maroc, sur le score de 3-0. Au match aller disputé à Blida, les deux sélections s'étaient séparées sur un score vierge (0-0).

COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE-2019 :
Le Commandement de la Gendarmerie nationale sacré

L'équipe du Commandement de la Gendarmerie nationale a remporté la 47e édition de la Coupe d'Algérie de football militaire, en s'imposant devant le Commandement de la 1ère Région militaire aux tirs au but 3 à 1 (temps réglementaire : 0-0), jeudi en finale disputée au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires «Chahid Boujriou Messaoud»

de Ben Aknoun (Alger). Cette 47e édition de la finale de Coupe d'Algérie militaire de football s'est déroulée sous la supervision du vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général de Corps d'Armée qui a remis le trophée au capitaine de l'équipe du Commandement de la Gendarmerie nationale.

Grâce à cette consécration, l'équipe

du Commandement de la Gendarmerie nationale succède au palmarès de la compétition à l'équipe du Commandement de la première Région militaire (RM) qui avait remporté la 46e édition, en s'imposant devant son homologue de l'Ecole des techniques de l'intendance de Blida sur le score de 5-0, lors de la finale jouée le 1er mai 2018 au stade du 5-juillet 1962.

JEUX MONDIAUX MILITAIRES/FOOTBALL :
L'Algérie éliminée en demi-finale

L'équipe nationale algérienne militaire de football a été éliminée en demi-finale des Jeux mondiaux militaires à Wuhan (Chine), en s'inclinant vendredi face au Bahreïn

(1-1, aux t.a.b : 3-5). Dans l'autre demi-finale, le Qatar s'est qualifié pour la finale en battant la Corée du Nord (2-1).

L'Algérie était privée dans cette demi-finale des services

d'Oussama Gatal et de Walid Ouabdi, expulsés mercredi lors du match des quarts de finale face à l'Irlande (3-0).

Les protégés de Mohamed Boutadjine tenteront de ter-

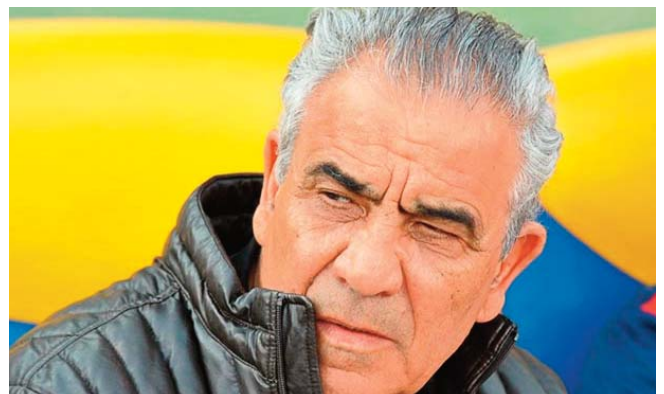
miner sur le podium et d'arracher la médaille de bronze, en affrontant dimanche la Corée du Nord, alors que le Qatar et le Bahreïn s'affronteront pour l'or.

SÉLECTION LIBYENNE DE FOOTBALL :
Le Tunisien Faouzi Benzarti nouveau sélectionneur

La Fédération libyenne de football (FLF) a annoncé vendredi la nomination du technicien tunisien Faouzi Benzarti à la tête de sa sélection nationale, en prévision des prochaines échéances internationales, dont les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations au Cameroun CAN-2021.

«Benzarti a signé un contrat de six mois renouvelable et dirigera la sélection des Chevaliers de la Méditerranée pour la première fois le mois prochain (novembre) face à la Tunisie, dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2021», a indiqué la FLF sur sa page facebook.

L'ancien entraîneur de l'Etoile du Sahel est déjà passé sur le banc de la Libye entre 2007 et 2009. Faouzi Benzarti remplacera le coach Jalal Damja, démissionnaire après l'élimination des locaux par la Tunisie en qualifications du Championnat d'Afrique des nations CHAN 2020, réservé aux joueurs locaux. Le coach vétérinaire tunisien qui avait dirigé les Aigles de Carthage de juillet



à octobre 2018 en remplacement de Nabil Maâloul, avait déjà veillé aux destinées du onze national tunisien à deux reprises. La première fois en succédant à Youssef Zouaoui lors de la phase finale

de la CAN-1994 où il avait dirigé un seul match contre le Zaïre (RD Congo actuellement) (1-1), tandis que la deuxième expérience a duré deux mois (de novembre 2009 à janvier 2010).

MOURINHO A-T-IL UNE IDÉE DERRIÈRE LA TÊTE ?

L'ancien attaquant Krys Boyd, consultant pour Sky Sports, estime que la présence du technicien portugais pour la rencontre entre Arsenal et Guimaraes n'est pas un hasard : « Pour être honnête, il conviendrait parfaitement à Arsenal », a déclaré Kris Boyd à The Debate. « Quand on regarde Unai Emery, rien n'a beaucoup changé depuis l'époque où Arsène Wenger était aux commandes. Il est évidemment là pour une raison - peut-être juste pour assister à un match qu'on ne sait jamais » a-t-il ajouté.



LE PRIX FOU DEMANDÉ POUR RUIZ

Alors que Manchester City s'intéresserait toujours plus à Fabian Ruiz (24 ans), le président du Napoli, Aurelio De Laurentiis, espère tirer le maximum d'argent du milieu de terrain espagnol.

"J'aime beaucoup le joueur. J'ai payé 30 millions pour lui (en 2018 en provenance du Betis) et si un top club européen offre 180 millions d'euros, alors on peut commencer à parler de son transfert", a-t-il lancé dans la Gazzetta dello Sport.

Le Real Madrid et le Barça suivraient également le meneur de jeu gaucher, impressionnant depuis le début de la saison en Serie A avec la formation de Carlo Ancelotti.

Chiellini pense à sa retraite

Gravement blessé au genou depuis fin août et absent au moins jusqu'en mars prochain, le défenseur central de la Juventus Turin Giorgio Chiellini (35 ans, 1 match et 1 but en Serie A cette saison) se rapproche doucement de la retraite.

Décidé à retrouver son niveau, et à s'offrir plusieurs titres avant de tirer sa révérence, l'Italien pense déjà à la suite de sa carrière.

"Combien de temps vais-je jouer ? Quelques années, pas plus. Dans deux ans, je vais m'arrêter. Je voudrais avoir une carrière de dirigeant. Avec beaucoup de calme parce que je pense que notre plus grande erreur, aux footballeurs, une fois la carrière terminée, est de penser à être prêt immédiatement," a expliqué le Turinois dans les colonnes de La Gazzetta dello Sport. Avant d'étayer son propos.

"Quand vous vous arrêtez, vous pensez tout savoir sur le football, mais vous entrez ensuite dans le monde du travail où ceux de votre âge ont accompli au moins quinze ans à un bon niveau, et même si vous montez d'un pas, vous trouverez des personnes qui ont dix ans de moins que vous, mais déjà plus d'expérience." Un constat lucide.

Isco aurait un plan clair pour son avenir

En manque de temps de jeu depuis le début de saison avec le Real Madrid, Isco se donnerait jusqu'à Noël pour prendre une décision quant à son avenir.

Le futur d'Isco pourrait bien se dessiner loin du Real Madrid. L'international espagnol n'a participé qu'à quatre rencontres depuis le début de saison, dont seulement deux en tant que titulaire, durant lesquelles il a été remplacé à chaque fois en cours de match, pour un total famélique de 170 minutes de jeu. Bien décidé à participer au prochain Euro avec la Roja à l'été 2020, le milieu de terrain merengue pourrait donc être tenté d'aller voir ailleurs, et ce dès janvier, si Zinedine Zidane ne lui laisse pas davantage sa chance.

D'après les informations dévoilées par OK Diario, Isco, qui ne dispose toujours pas du temps de jeu qu'il espérait depuis le retour de Zinedine Zidane, pourrait décider de quitter le Real Madrid en janvier, en vue d'obtenir un temps de jeu plus important, à quelques mois de l'Euro 2020. Le média espagnol précise toutefois que le milieu de terrain madrilène ne veut pas prendre de décision hâtive et se laisserait donc jusqu'à Noël pour faire un choix définitif quant à son avenir. Isco pourrait d'ailleurs se laisser tenter par un prêt.



LÖW NE VEUT TOUJOURS PAS D'HUMMELS

Malgré la grave blessure du défenseur central du Bayern Munich Niklas Süle, touché au genou et probablement déjà forfait pour l'Euro 2020 (voir ici), et l'absence d'arrière confirmés dans le vivier national, le sélectionneur de l'Allemagne Joachim Löw ne compte pas rappeler Mats Hummels (30 ans, 70 sélections et 5 buts) de si tôt. Écarté, au même titre que Jérôme Boateng (Bayern Munich), de la sélection depuis plusieurs mois, le défenseur du Borussia Dortmund n'entre plus dans les plans du technicien. Ce dernier l'a encore confirmé ce jeudi. "Ce n'est pas le sujet", a rapidement balayé Löw dans les colonnes du Braunschweiger Zeitung, en réponse à une question sur l'ancien Bavarois. Une position figée.

Azpilicueta : «Nous n'avons encore rien fait»

Chelsea s'est imposé sur le terrain de l'Ajax Amsterdam mercredi lors de la 3e journée de la phase de groupes de la Ligue des champions (1-0). Une victoire d'importance pour les Blues qui ont fait la différence à la 86e grâce à Michy Batshuayi. Le club londonien revient ainsi à hauteur de sa victime du jour en tête du groupe H.

Pour autant, les Blues sont encore en phase de transition et ne veulent pas s'enflammer.

"Nous avons vécu un difficile début de saison et les résultats n'étaient pas ceux que nous voulions mais Frank (Lampard) a été clair sur ce qu'il attendait de nous. On s'est améliorés et on a pris confiance avec les résultats positifs. Mais nous n'avons encore rien fait, nous ne sommes qu'en octobre et la saison sera encore longue", a ainsi plaidé Cesar Azpilicueta à l'issue de la rencontre.

18^{ÈME} SOMMET DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS Début des travaux à Bakou en présence de M. Bensalah

Les travaux de la 18^{ème} session du sommet du Mouvement des Non-alignés ont débuté vendredi à Bakou (Azerbaïdjan) en présence du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah. Une soixantaine de chefs d'Etat et de gouvernement prennent part au sommet de Bakou qui se déroule sous le thème «Respect des principes de Bandung pour assurer une réponse concertée et adéquate aux défis du monde».

Accompagné du ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum, M. Bensalah était arrivé jeudi soir à Bakou, en provenance de Sotchi (Russie) où il avait pris part, mardi et mercredi au sommet Russie-Afrique.

Le sommet des Non-alignés qui enregistre la participation des délégués de quelque 150 pays et organisations internationales, a inscrit plusieurs questions à l'ordre du jour, notamment les questions relatives à la paix et la sécurité, la lutte antiterroriste et l'extrémisme violent, l'émigration clandestine ainsi que la coopération Su-Sud.

Il est aussi prévu que le sommet de Bakou sera sanctionné par une série de recommandations, notamment la déclaration politique de Bakou et une résolution sur la Palestine.

La rencontre de Bakou intervient dans un contexte marqué par une multitude de défis politiques et économiques pour le Mouvement des non-alignés, à savoir l'exacerbation des conflits et des tensions ainsi que les difficultés économiques croissantes auxquelles font face les Etats membres du MNA.

1^{ER} SOMMET RUSSIE-AFRIQUE : Le chef de l'Etat rencontre le président russe

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah s'est entretenu, jeudi à Sotchi (Russie), avec le président russe Vladimir Poutine, en marge du premier «Sommet Russie-Afrique» organisé à Sotchi, avec lequel il a abordé les relations bilatérales et les moyens de les développer.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part les ministres des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, des Finances, Mohamed Loukal, et de l'Energie, Mohamed Arkab, en présence de leurs homologues russes, a constitué une opportunité pour débattre des mécanismes de coopération et des moyens de les développer.

A cette occasion, M. Bensalah a salué l'initiative de la Russie organisatrice de ce sommet, affirmant que «la participation massive des Etats africains démontre l'intérêt qu'accorde ces pays à l'avenir des relations Russie-Afrique».

Se félicitant du niveau des relations algéro-russes dans tous les domaines, le chef de l'Etat a émis le vœu de «développer



per encore davantage ces relations dans le cadre de la commission mixte algéro-russe devant s'atteler à définir les axes pouvant être développés». Pour sa part, M. Poutine a affirmé que son pays accordait «un intérêt particulier au développement de la coopération stratégique avec l'Algérie», estimant que le partenariat entre les deux pays est

«enraciné et ancestral» et basé sur l'amitié et la coopération mutuelle. «La Russie considère l'Algérie comme un des partenaires commerciaux essentiels en Afrique et dans le monde arabe», selon le président russe, lequel a indiqué que le volume des échanges commerciaux s'était élevé en 2018 de 4%, soit 5 milliards Usd par an.

M. Poutine souhaite que l'Algérie surmonte ses difficultés et renforce sa souveraineté

Le président russe, Vladimir Poutine, a indiqué jeudi à Sotchi (Russie) que son pays souhaitait «sincèrement» à l'Algérie de «surmonter ses difficultés et de renforcer sa souveraineté», a rapporté l'Agence russe Sputnik.

M. Poutine s'exprimait lors de son entretien avec le Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, en marge du 1^{er} Sommet Russie-Afrique. «Nous savons que des événements politiques très importants sont en cours en Algérie. Nous souhaitons sincèrement que le peuple algérien surmonte les difficultés de la période de transition. Nous

sommes persuadés que tout se déroulera de manière à ce que le peuple algérien en profite, qu'il renforce son Etat et sa souveraineté», a ajouté M. Poutine.

Selon le président russe, Moscou attache «une grande importance au développement du partenariat stratégique avec l'Algérie, qui est l'un de ses partenaires économiques principaux en Afrique et dans le monde arabe».

Les échanges russo-algériens, a-t-il poursuivi, ont augmenté de «18% en 2018 pour atteindre presque 5 milliards de dollars».

ALGÉRIE-ETHIOPIE

ZLECAF: Djellab prend part à Addis-Abeba à la réunion des ministres du Commerce africains

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a pris part jeudi à Addis-Abeba (Ethiopie) à la cérémonie d'ouverture des travaux de la 1^{ère} réunion des ministres du Commerce africains de la Zone de libre-échange africaine (ZLECAF), a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion fait suite à une série de négociations entre plusieurs pays africains pour encourager les échanges commerciaux et économiques, et instaurer des exonérations

douanières entre eux, a précisé la même source. Intervenant à cette occasion, M. Djellab a affirmé que «l'adhésion de l'Algérie à la ZLECAF confirme son engagement en faveur de la libération du commerce en Afrique de tous les obstacles rencontrés sur le terrain, et de la consolidation des relations économiques entre les pays du continent». M. Djellab a évoqué, à ce propos, l'ouverture économique de l'Algérie à ses partenaires

et aux opérateurs économiques étrangers, mettant en avant ses efforts dans le cadre d'une stratégie tracée à moyen et long termes pour son intégration africaine. En marge de cette réunion, M. Djellab a eu des entretiens avec ses homologues de la Tunisie, du Gabon, de la Mauritanie et du Nigéria qu'il a invité à participer à la manifestation économique et culturelle El Mouggarr, prévue dans la wilaya de Tindouf à la mi-novembre prochain.

Prolongation "exceptionnelle" des horaires du téléphérique de la station du Palais de la Culture depuis jeudi

Les horaires de travail de la station du téléphérique reliant la station du Palais de la Culture à celle de Oued Kniss (Alger) seront «exceptionnellement» prolongées à compter de jeudi jusqu'à samedi, a indiqué un communiqué de l'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC). A l'occasion de la tenue du Salon international des technologies et équipements dentaires «Dentalgiers» organisé au Palais de la Culture Moufidi Zakaria qui s'ouvrira jeudi et prendra fin samedi prochain, l'ETAC a décidé de prolonger les horaires de service entre les stations du Palais de la Culture et de Oued Kniss durant cette période, soit du 24 au 26 octobre en cours et ce jusqu'à 19h30. Pour la journée du vendredi 25 octobre, les heures de services sur cette ligne s'étaleront de 8h30 jusqu'à 19h30, ajoute le communiqué.

ALGÉRIE-EUROPE

Le Conseil de la nation prend part au sommet des présidents de parlements de l'APCE

Le Conseil de la nation prend part, à partir de jeudi à Strasbourg (France), au sommet des présidents de parlements de l'Assemblée européenne du Conseil de l'Europe (APCE), a indiqué un communiqué du conseil. L'ordre du jour de cette conférence de deux jours comprend trois principaux axes: «Notre maison commune européenne: les 70 prochaines années», «Mise en œuvre du Programme 2030 de l'ONU et de ses objectifs de développement durable: contribution des parlements» et «Les femmes en politique et le discours public - Quel rôle les parlements nationaux

peuvent-ils jouer dans la lutte contre la montée du harcèlement et du discours de haine à l'encontre des femmes politiques et parlementaires». Le Parlement algérien prend part régulièrement aux réunions de l'APCE en qualité d'invité. La chambre haute du Parlement sera représentée à cette rencontre par le vice-président du Conseil de la nation, chef de délégation, Wahid Fadhel qui sera accompagné du président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la sécurité sociale, Ahmed Bouziane et du membre du Conseil de la nation, Hakim Temraoui.

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: Deux narcotrafiquants arrêtés et plus de 100 kg de kif saisis à Naâma

Deux narcotrafiquants, en possession de plus de 100 kg de kif traité, ont été arrêtés jeudi à Naâma par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale et les services des Douanes, indique vendredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a arrêté, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et les services des Douanes, le 24 octobre 2019 à Naâma/2e RM, deux (02) narcotrafiquants à bord d'un camion chargé de 103 kilogrammes de kif traité», précise le même source. Dans un

autre contexte, des détachements combinés de l'ANP ont appréhendé, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, lors d'opérations distinctes menées à Tamarrasset/6eRM, 32 individus et saisi 15 groupes électrogènes, trois (03) marteaux piqueurs, un (01) détecteur de métaux, ainsi qu'un (01) broyeur de pierres et 160 kilogrammes d'aluminium. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont mis en échec des tentatives de contrebande de 7154 litres de carburant à Tébessa, El-Taref et Souk-Ahras/5eRM, tandis qu'un autre détachement a arrêté trois (03) immigrants clandestins de différentes nationalités à Tindouf/3eRM», ajoute le communiqué.

Deux narcotrafiquants arrêtés à Blida

Deux narcotrafiquants à bord d'un véhicule touristique chargé de 6.960 comprimés psychotropes ont été arrêtés mercredi à Blida par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) en coordination avec les services de la Sûreté nationale, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, ont intercepté (6) immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen (2e RM)», ajoute la même source.

psychotropes, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé un (1) contrebandier en possession de 800 unités de produits parapharmaceutiques à Béchar (3e RM)», précise le communiqué. D'autre part, «des Gardes-côtes ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de cinq (5) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à El-Ghazouet (2e RM), alors que des Gardes-frontières ont intercepté (6) immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen (2e RM)», ajoute la même source.